

OCDE
ETUDES ECONOMIQUES

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

BELGIQUE
LUXEMBOURG

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

MARS 1981

STATISTIQUES DE BASE DE LA BELGIQUE

LE PAYS

Superficie totale (milliers de km ²)	30.5	Principales agglomérations (1-1-1980), nombre d'habitants :	
Superficie agricole (milliers de km ²), 1977	15.2	Bruxelles	1 008 715
Superficie cultivée, y compris les herbages temporaires (milliers de km ²), 1977	8.1	Anvers	925 066
		Liège	611 963
		Gand	486 078

LA POPULATION

Population (1-1-1980, milliers)	9 855	Solde net des migrations (1979)	1 954
Densité au km ²	323	Population active totale (30-6-1979, milliers)	4 145
Accroissement naturel net en 1979 pour 1 000 habitants	1.2	Emploi, total	3 801
		Agriculture	110
		Industrie (y compris la construction)	1 409
		Autres activités	2 282

LA PRODUCTION

Produit intérieur brut (1979) en milliards de FB	3 251.9	Dépense nationale en 1979, en milliards de FB :	
Produit intérieur brut par habitant (1979) en dollars des États-Unis	9 673	Consommation privée	2 052.7
Investissements bruts fixes :		Consommation publique	593.4
En pourcentage du PIB (1979)	20.5	Formation brute de capital fixe	667.8
Par habitant, en dollars des États- Unis (1979)	1 986	Exportations nettes (y compris revenus de facteurs)	-75.3

L'ÉTAT

Consommation publique (1979) en % du PIB	18.2	Composition de la Chambre des représentants :	%
Recettes courantes du secteur public (1979) en % du PIB	43.2	Parti social-chrétien	39
Dette du gouvernement au 31-12-80, en milliards de FB	1 957	Parti socialiste belge	27
		Parti de la liberté et du progrès	17
		Fédération des francophones	
		et rassemblement wallon	7
		Voksunie	7
		Parti communiste	4
		Autres	2
		Dernières élections : 17-12-1978	
		Prochaines élections : 1982	

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations :		Importations :	
Principaux produits exportés en 1979, en % des exportations totales de marchandises, CTCI (UEBL) :		Principaux produits importés en 1979, en % des importations totales de marchandises, CTCI (UEBL) :	
Produits sidérurgiques (67 + 68)	15.3	Produits sidérurgiques (67 + 68)	6.4
Produits chimiques (5)	11.8	Produits chimiques (5)	8.9
Machines et appareils (71 à 77)	11.0	Machines et appareils (71 à 77)	12.3
Produits textiles (65)	5.8	Produits textiles (65)	3.5
Matériel de transport (78 + 79)	12.1	Matériel de transport (78 + 79)	12.2

LA MONNAIE

Unité monétaire : Franc belge		Nombre d'unités monétaires par dollar des États-Unis, moyenne journalière :	
		Année 1980	29.253
		Février 1981	32.279

Note On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

STATISTIQUES DE BASE DU LUXEMBOURG

LE PAYS

Superficie totale (km ²)	2 586	Ville principale : Luxembourg,	
Superficie cultivée, 1979 (km ²)	1 304	habitants (15-10-1978)	79 600
Superficie forestière, 1979 (km ²)	820		

LA POPULATION

Population totale (1-1-1980)	363 700	Emploi, total (1979, milliers)	158.2
Densité au km ²	141	Agriculture	9.3
Accroissement naturel net en 1979		Industrie	61.5
pour 1 000 habitants	0.0	Services	87.5
Solde net des migrations en 1979	1 400	Salariés	135.6
		Employeurs, indépendants et aides familiaux	22.6

LA PRODUCTION

Produit intérieur brut (1979) en milliards de F luxembourgeois	121.1	Origine du produit intérieur brut aux prix du marché (1978) :	%
Produit intérieur brut, par habitant, en dollars des États-Unis, 1979	9 762	Agriculture	3.2
Investissements bruts fixes :		Énergie	2.4
En % du PIB (1979)	26.6	Industries manufacturières	30.7
Par habitant, en dollars EU (1979)	2 592	Construction et logement	9.8
		Autres	53.9

L'ÉTAT

Consommation publique (1979) en % du PIB	15.6	Composition de la Chambre des députés :	%
Recettes courantes des administrations publiques (1978) en % du PIB	56.5	Parti chrétien-social	40.7
Dette du gouvernement central (31-12-1979) en milliards de F lux.	24.6	Parti démocratique	25.4
		Parti ouvrier-socialiste	23.7
		Parti communiste	3.4
		Parti social-démocrate	3.4
		Divers	3.4
		Dernières élections : 10-6-1979	

LA MONNAIE

Unité monétaire : Franc luxembourgeois		Nombre d'unités monétaires par dollar des États-Unis, moyenne journalière :	
		Année 1980	29.253
		Février 1981	32.279

Note On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

**BELGIQUE-
LUXEMBOURG**

MARS 1981

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), qui a été instituée par une Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion possible de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire, conformément aux obligations internationales.

Les Membres de l'OCDE sont : la République Fédérale d'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie.

La République Socialiste Fédérative de Yougoslavie est associée à certains travaux de l'OCDE, et notamment à ceux du Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement.



*L'examen annuel de la situation
de la Belgique et du Luxembourg par le Comité d'Examen
des Situations Économiques et des Problèmes de Développement
de l'OCDE a eu lieu le 11 mars 1981*

© OCDE, 1981

Les demandes de reproduction ou de traduction doivent être adressées à :

M. le Directeur de l'Information, OCDE

2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

TABLE DES MATIÈRES

L'ÉCONOMIE BELGE

Introduction	9
I Problèmes à moyen terme	10
Chômage, emploi et productivité	10
Secteur productif	15
Dégradation du solde extérieur	20
Problèmes du secteur public	23
II Les réponses récentes de la politique économique	30
Politique budgétaire	30
Politique monétaire	32
Plan de redressement social et économique	37
III Tendances récentes et prévisions à court terme	38
Évolution intérieure	38
Balance des paiements de l'UEBL	44
Prévisions à court terme	48
IV Conclusions de politique économique	51

L'ÉCONOMIE LUXEMBOURGEOISE

I Tendances récentes et prévisions à court terme	54
Demande et production	54
Évolution des prix et des revenus	56
Prévisions à court terme	56
II La place du secteur financier dans l'économie luxembourgeoise	57
III Politique économique	58
Politique monétaire	58
Politique budgétaire	59
Politique de restructuration industrielle	59

Annexes

I Le secteur énergétique en Belgique	61
II La réforme des institutions régionales	65
III Chronologie des principales mesures de politique économique prises depuis juin 1979	67
Annexe statistique	72

TABLEAUX

Texte

Belgique

1	Performances comparées de la Belgique et de certains autres pays de l'OCDE	10
2	Marché du travail	11
3	Emploi et productivité: structure et évolution sectorielle	13
4	Structure de la production industrielle en Belgique et dans les autres pays de l'OCDE	16
5	Évolution comparée des salaires et des prix à la consommation	16
6	Composantes de l'écart des salaires réels, 1973-1980	18
7	Écart des salaires réels en Belgique et chez ses principaux partenaires, 1973-1980	18
8	Comparaison internationale des dépenses des administrations publiques	24
9	Évolution des opérations des administrations dans l'optique de la comptabilité nationale	26
10	Regroupement fonctionnel des dépenses du pouvoir central	27
11	Charge fiscale totale dans certains pays de l'OCDE	27
12	Soldes nets à financer et dette publique	28
13	Prévisions et réalisations budgétaires du pouvoir central	31
14	Masse monétaire et contreparties	36
15	Demande et production	38
16	Compte d'affectation des ménages	43
17	Évolution du commerce extérieur de l'UEBL selon la nature des produits	45
18	Balance des paiements de l'UEBL	46
19	Prévisions pour 1981	49

Luxembourg

20	Demande et production	55
21	Principaux indicateurs conjoncturels	56

Annexe I

1	Bilan énergétique de la Belgique, 1979	62
2	Composition des changements de la balance commerciale en produits pétroliers de l'UEBL	62

*Annexe statistique***Belgique**

A	Produit intérieur brut	72
B	Produit intérieur brut aux prix du marché par branche d'activité	73
C	Formation brute de capital fixe	74
D	Revenus et dépenses des particuliers et des institutions privées sans but lucratif	76
E	Recettes et dépenses des administrations	77
F	Production industrielle	78
G	Emploi, marché du travail, salaires	79
H	Répartition géographique du commerce extérieur	80
I	Répartition par produit du commerce extérieur	81
J	Balance des paiements de l'UEBL	82

Luxembourg

K	Dépenses et production	83
L	Population active	84

GRAPHIQUES*Texte***Belgique**

1	Évolution du chômage	12
2	Position concurrentielle des industries manufacturières	19
3	Évolution de la structure des exportations de produits manufacturés de l'UEBL et du monde	21
4	Importations en volume et évolution des prix des produits industriels	22
5	Taux d'intérêt	33
6	Indicateurs monétaires	35
7	Indicateur synthétique et indicateurs de la demande	39
8	Indicateurs de l'offre	40
9	Tendances des prix	42
10	Taux de change effectif du franc belge et taux de change vis-à-vis de certaines monnaies	47

Annexe I

1	Structure de la consommation d'énergie	63
---	--	----

L'ÉCONOMIE LUXEMBOURGEOISE

L'économie luxembourgeoise, pour laquelle les exportations en biens et services représentent 85 % du produit intérieur brut, a été marquée en 1980 par la dégradation de la conjoncture mondiale et par la baisse de la demande de produits sidérurgiques. La reprise de l'activité qui s'était esquissée en 1978 et intensifiée en 1979 s'est poursuivie dans la première moitié de l'année et ce n'est qu'au second semestre de 1980 que l'on a assisté à un recul de la production. Pour l'ensemble de l'année, la croissance du PIB a été de l'ordre de 0.5 % en volume. La hausse des prix est restée modérée tout en marquant une accélération en cours d'année. La situation de l'emploi, qui a enregistré une certaine dégradation, est restée satisfaisante. La décélération de l'activité et la poursuite de la politique de restructuration industrielle ont creusé le déficit budgétaire. Enfin, le rôle du Luxembourg comme place financière internationale a continué à s'accroître. Pour 1981, les prévisions actuelles retiennent un léger recul de la production, compte tenu, en particulier, de l'évolution attendue des marchés sidérurgiques.

I TENDANCES RÉCENTES ET PRÉVISIONS A COURT TERME

Demande et production

La consommation privée a connu en 1980 une certaine décélération (2 % en volume contre 3.6 % en 1979) qui pourrait s'expliquer par une remontée de l'épargne, les revenus réels des ménages ayant progressé au même rythme que l'année précédente. La formation brute de capital fixe qui s'était fortement accrue en 1979 (en volume) a marqué une moindre croissance en 1980. Le net recul des investissements sidérurgiques (qui représentent la moitié environ des investissements en équipements) a été plus que compensé par le développement des investissements dans les autres secteurs. En ce qui concerne les investissements en construction, la croissance très dynamique enregistrée en 1979 a laissé place à une quasi-stagnation. Enfin, la demande des administrations, tant en ce qui concerne la consommation que l'investissement, est restée relativement soutenue. Au total, la demande intérieure finale a progressé plus lentement en 1980 que l'année précédente (2 % contre 4 %). La conjoncture spécifique de la sidérurgie a entraîné un fort accroissement des stocks et une nette dégradation de la contribution de la balance extérieure³⁵ à la croissance du PNB³⁶.

La production industrielle, après sa vive croissance en 1979, a continué à enregistrer une forte progression durant les premiers mois de 1980 puis, après un palier au deuxième trimestre, a marqué un net recul au deuxième semestre. La production de la sidérurgie a enregistré en 1980 un recul de 4.1 % par rapport à 1979. Les

35 L'évolution des échanges extérieurs du Luxembourg est décrite en termes de balance des paiements dans la partie III de l'Étude sur la Belgique.

36 Compte tenu de l'importance des revenus des facteurs du Luxembourg, le PNB est d'environ 25 % supérieur au PIB, en niveaux absolus. Dans ce qui suit, on se référera en général au PIB, car on ne dispose pas encore d'évaluations du PNB pour 1980.

autres industries, de leur côté, ont eu des évolutions assez contrastées : recul dans les industries extractives, le gaz et l'électricité, la chimie et la parachimie; expansion rapide dans les industries alimentaires, le bois et le meuble, les produits minéraux non métalliques, les peintures et caoutchouc, stagnation dans l'imprimerie et l'édition ainsi que les industries transformatrices des métaux. On a également assisté à une réduction dans l'utilisation des capacités de production qui, élevées au début de 1980 (85 %), ont retrouvé à la fin de l'année le niveau moyen de 1979 (78 %). On doit enfin noter que la production agricole a stagné dans son ensemble et que l'on a assisté à un très fort recul de la viticulture.

Dans le secteur de la construction, après la vive reprise de 1979 et de la première moitié de 1980, on a noté une nette inflexion dans la seconde moitié de l'année mais, pour l'ensemble de 1980, l'activité marquerait encore un progrès de l'ordre de 2 % par rapport à 1979. La production des principales branches du secteur tertiaire a enregistré également, après l'expansion de 1979, un tassement au cours de 1980. Celui-ci a fortement affecté le secteur des transports aériens qui subit la concurrence accrue des compagnies étrangères dans le domaine des relations avec l'Atlantique Nord. Enfin, le secteur du commerce, celui du tourisme et les divers services financiers, à travers des variations de sens contraire en cours d'année, semblent avoir marqué une certaine progression globale par rapport à 1979.

Tableau 20 Demande et production

	Prix courants 1979		Variation en volume par rapport à l'année précédente				
	Milliards de Frs. L.	En % du PIB	1977	1978	1979	1980	1981 ¹
Consommation privée	71.15	58.8	2.4	3.0	3.6	2.0	1.0
Consommation publique	18.78	15.5	2.7	2.6	4.4	2.7	2.0
Formation brute de capital fixe	32.16	26.5	1.9	8.1	4.5	1.3	1.0
Demande intérieure finale	122.09	100.8	2.3	4.2	4.0	1.9	1.2
Variation de la formation de stocks ²	-2.31	-1.9	-2.9	2.0	-3.6	2.8	0
Demande intérieure totale	119.78	98.9	-0.6	6.3	0.4	4.8	1.2
Variation du solde extérieur ²	1.35	1.1	1.1	-2.0	3.2	-4.3	-1.7
Exportations de biens et services	102.87	84.9	0.6	3.7	9.3	-0.9	-3.5
Importations de biens et services	101.52	83.8	-0.6	6.0	5.3	4.0	-1.4
Produit Intérieur Brut	121.13	100.0	0.5	4.3	3.6	0.5	-0.5
Produit National Brut	154.98	127.9	4.1	5.5	5.2	3.8	..

1 Prévisions nationales.

2 Variations exprimées en pourcentage du PIB de la période précédente.

Source : STATEC.

En dépit du ralentissement général de l'activité, l'emploi a poursuivi sa progression en 1980 (de l'ordre de 1.5 % pour l'emploi salarié total). L'augmentation des effectifs dans les nouvelles industries, la construction et les services, a plus que compensé le recul enregistré dans la sidérurgie et l'industrie chimique. On a enregistré une légère augmentation du nombre des employés des services publics mais, comme durant les années précédentes, c'est dans le secteur bancaire que la progression des effectifs a été la plus rapide (+5.5 %)³⁷. La progression de l'emploi n'a pas empêché une certaine dégradation du marché du travail : le nombre des chômeurs complets s'est accru entre 1979 et 1980 mais il demeure toutefois extrêmement faible (moins de

37 Compte tenu de l'internationalisation croissante du secteur bancaire au Luxembourg, 68.8 % des effectifs totaux sont luxembourgeois contre 74.2 % en 1972.

1 % des effectifs totaux). Il faut noter qu'au début de 1981, sur 1 550 chômeurs complets indemnisés, la moitié environ était constituée par des travailleurs étrangers et un peu plus de la moitié par des femmes.

Évolution des prix et des revenus

L'évolution des prix a été relativement satisfaisante, surtout si on la compare à celle enregistrée dans la plupart des autres pays de l'OCDE, mais elle a marqué une accélération en cours d'année. Pour l'ensemble de 1980, la hausse des prix à la consommation a été de l'ordre de 6 % par rapport à 1979. La hausse des prix a surtout concerné le secteur de l'habitation (y compris le chauffage) alors que les produits alimentaires n'ont marqué qu'une augmentation modérée. L'évolution de l'indice des prix à la consommation a entraîné une hausse des salaires nominaux par le jeu automatique de l'échelle mobile de 6.2 % en 1980 par rapport à 1979. Par ailleurs, dans le cadre des conventions collectives, des augmentations en termes réels de 1 % environ ont été enregistrées; cette accélération par rapport aux trois années précédentes (0.6 % en moyenne) a surtout résulté des augmentations de salaires dans le domaine de la construction, du secteur public et de la banque alors que l'industrie a marqué une stagnation. En ce qui concerne les profits, on a assisté à une nouvelle dégradation dans la sidérurgie après le redressement en 1979.

Tableau 21 Principaux indicateurs conjoncturels

	1976	1977	1978	1979	1980 ¹
	Variation par rapport à l'année précédente				
Production industrielle					
Total	3.8	0.5	3.3	3.4	- 2.0 ²
Industries manufacturières	4.2	1.8	3.9	4.0	- 1.5 ²
Construction	- 15.8	- 1.1	1.9	7.5	1.4 ²
Prix à la consommation					
Total	9.8	6.7	3.1	4.5	6.3
Produits alimentaires	12.1	4.0	1.5	2.6	3.6
	En nombre				
Main-d'œuvre					
Demandes d'emploi non satisfaites	457	821	1 166	1 055	1 100
Offres d'emploi non satisfaites	266	192	263	252	206

¹ Chiffres provisoires.

² Janvier-novembre 1980/Janvier-novembre 1979.

Source : STATEC. *La situation économique au Grand-Duché.*

Prévisions à court terme

Les perspectives pour 1981 sont très dépendantes des hypothèses qui peuvent être faites sur l'évolution de la conjoncture internationale et en particulier de la demande d'acier pour laquelle les experts luxembourgeois ne prévoient pas d'amélioration sensible. La demande intérieure finale pourrait continuer à se ralentir, tant en raison du freinage de la consommation privée, lié à une moindre progression du revenu réel disponible, que de celui de la demande du secteur public. La progression de la formation brute de capital fixe devrait demeurer faible en volume du fait d'une nouvelle baisse dans la sidérurgie. La contribution de la balance extérieure à la croissance sera de nouveau négative en raison notamment du fort acquis négatif des exportations d'acier au début de 1981. Au total, le PIB pourrait enregistrer un léger recul, de l'ordre

de ½ % en volume en moyenne annuelle, qui s'accompagnerait d'une détérioration de la situation du marché du travail, le taux de chômage demeurant néanmoins extrêmement modéré. Le rythme de la hausse des prix à la consommation pourrait demeurer du même ordre qu'en 1980 (6¼ %).

II LA PLACE DU SECTEUR FINANCIER DANS L'ÉCONOMIE LUXEMBOURGEOISE

Le secteur financier, qui occupe une place de plus en plus importante dans l'économie luxembourgeoise, a continué à progresser rapidement, la somme des bilans des établissements financiers a marqué une progression de près de 24 % entre octobre 1979 et octobre 1980³⁸. Les effectifs salariés dans le secteur financier qui représentent aujourd'hui 5 % de la population active totale progressent régulièrement depuis une dizaine d'années. L'afflux d'organismes financiers et bancaires au Luxembourg a contribué à la croissance de l'économie nationale : ainsi le volume de la valeur ajoutée du secteur des institutions de crédit et d'assurance a été multiplié par 6 entre 1970 et 1978 et représente actuellement environ 30 % du PIB courant. L'activité du marché financier interne est restée très intense pendant toute l'année 1980 : les émissions d'obligations en francs luxembourgeois ont atteint 6.3 milliards en 1980, soit une nouvelle progression par rapport au niveau record de 1979. Cependant, on a assisté à une modification dans la structure des marchés internes des capitaux, qui se caractérise par un recul des émissions faites par les non résidents, une plus forte intervention des émetteurs privés résidents et surtout une reprise des émissions du secteur public qui s'explique par le développement du déficit budgétaire. Sur le marché des euro-obligations par contre, le niveau exceptionnel de transactions atteint en 1979 n'a pas été retrouvé et l'on a assisté au début de l'année à un net recul, qui s'explique sans doute par l'incertitude générale sur le marché des changes qui a pu décourager les émetteurs potentiels. Par la suite, aux deuxième et troisième trimestres, on a assisté à une reprise des émissions.

Le développement du Luxembourg comme place financière internationale s'explique par plusieurs raisons³⁹ : en premier lieu, les banques étrangères qui se heurtent dans leur pays d'origine, à un certain nombre d'entraves pour accéder aux marchés internationaux, disposent au Luxembourg de structures d'accueil favorables : en particulier, absence des contraintes qu'impose le respect d'une politique monétaire appliquée par une banque centrale. D'autres facteurs d'attraction résident dans la stabilité politique et sociale, la situation géographique centrale, l'implantation des institutions européennes, etc. Enfin, des phénomènes d'entraînement ont certainement joué : l'établissement au Luxembourg de quelques banques d'une même nationalité a attiré des banques d'une autre nationalité.

Le flux des affaires traitées au Luxembourg représentait à la fin de 1980 plus de 4 000 milliards de francs, en croissance de près de 25 % par an sur les trois dernières années. Entre 1973 et 1980, les banques luxembourgeoises ont vu leur part dans le total des dépôts reçus par les banques engagées sur les euromarchés passer de 6.6 à

38 A la fin de 1980, 111 établissements financiers étaient fixés au Luxembourg contre 108 en décembre 1979. On compte 12 banques de nationalité luxembourgeoise ou belge, et parmi les banques de nationalité étrangère les plus nombreuses, il faut noter les allemandes (29) les américaines (12) les suisses (10) et 10 banques multinationales.

39 L'analyse qui suit repose sur une note de travail fournie au Secrétariat de l'OCDE par le Commissariat au Contrôle des Banques.

11.7%. On doit noter que les avoirs et engagements en euro-monnaies des banques luxembourgeoises sont très fortement orientés vers les économies occidentales. Par ailleurs, la place du Luxembourg s'est spécialisée dans les opérations en deutschemark, alors que l'euromarché dans son ensemble reste dominé par le dollar à raison de près de 65%. Le poids propre de la place stimule aussi l'apparition d'un marché interbancaire à Luxembourg qui lie les euro-banques et les banques traditionnelles, permettant à ces dernières de placer leur surplus de liquidités sur les marchés internationaux. La croissance dans le domaine bancaire a aussi aidé le développement d'un secteur diversifié d'établissements de crédit spécialisés et de fonds d'investissement. L'établissement de cette dernière catégorie d'institution a été favorisé par la législation libérale en matière de sociétés de holding et par ses adaptations successives. Toutefois, depuis 1972, les fonds d'investissement sont soumis à la surveillance du Commissaire au contrôle des banques, ce qui a eu pour conséquence une consolidation de leur évolution. Au 31 octobre 1980, 75 fonds d'investissement représentant un patrimoine de 110 milliards de francs étaient établis à Luxembourg. On doit également noter le rôle croissant de la Bourse de Luxembourg fondée en 1929, elle n'a pris son véritable essor qu'avec le développement du marché des euro-obligations, dont elle a réussi à devenir le principal centre de cotation, grâce à la modicité de ses frais et au formalisme restreint de ses procédures⁴⁰. Elle a notamment le monopole de cotation des obligations libellées en unités de compte.

Le rôle de la place du Luxembourg dans le marché des euro-obligations a été accentué par des initiatives des banques luxembourgeoises qui participent activement à ce marché tant au niveau des syndicats d'émission qu'au niveau des travaux administratifs de cotation et d'agent payeur. En 1979, les banques luxembourgeoises ont participé au syndicat d'émission de 24% du volume de toutes les émissions euro-obligataires. En 1979, 71 banques de 11 pays ont créé à Luxembourg la société CEDEL, à laquelle participaient au 31 décembre 1980, 1 028 établissements de 48 pays. Le but du système CEDEL est d'assurer une centralisation des dépôts de titres et une exécution automatique des transactions sur ces titres sous la forme d'une simple opération comptable de clearing, qui évite le transfert matériel des papiers.

III POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Politique monétaire

En 1980 la politique monétaire est restée fortement influencée par les évolutions enregistrées sur les marchés des changes. Sur le plan intérieur, la politique de relâchement du crédit a été poursuivie mais, compte tenu de la faiblesse de l'activité, on a assisté en cours d'année à un net ralentissement du montant des crédits immobiliers et des crédits à la consommation accordés aux résidents. On doit par ailleurs indiquer que dans le cadre du renouvellement de la Convention de l'UEBL, un accord de principe a été adopté sur l'aménagement du régime d'association monétaire entre le Luxembourg et la Belgique. Les deux pays se sont mis d'accord sur la création d'un Institut monétaire luxembourgeois qui reprendra à l'avenir le droit d'émission exercé jusqu'ici par la Caisse Nationale de l'État. En outre, cet institut gèrera les moyens de

40 Au 31 décembre 1980, la cote officielle de la Bourse de Luxembourg comprenait 1 570 lignes de cotation, dont 1 426 de titres étrangers.

paiement internationaux du Luxembourg, notamment l'or, les droits de tirage spéciaux, les unités de compte européennes et la position sur le FMI. Enfin, le nouvel institut monétaire fera fonction d'intermédiaire entre les banques luxembourgeoises et la Banque nationale de Belgique à propos des opérations de réescompte. En ce qui concerne le taux d'émission du Luxembourg, ce taux serait réévalué sensiblement et pourrait atteindre 10 % de la circulation fiduciaire globale du Grand-Duché contre 4,5 % seulement aujourd'hui. Enfin, en ce qui concerne les possibilités de crédit de l'État luxembourgeois auprès de la Banque nationale de Belgique, celui-ci aurait droit aux mêmes possibilités de refinancement que le Trésor belge compte tenu des proportions relatives des populations. A l'occasion de cet accord, les autorités luxembourgeoises ont réaffirmé leur soutien à une politique de stabilisation du taux de change du Franc, de concert avec les autorités belges.

Politique budgétaire

Les résultats définitifs de l'exécution du budget pour 1980 ne sont pas encore disponibles. Il résulte cependant des comptes prévisionnels que le budget aurait dégagé un déficit de l'ordre de 1.8 millions de francs alors que l'on s'attendait à un déficit de 600 millions de francs seulement. Cette dégradation résulte de plusieurs évolutions : du côté des recettes, on a enregistré une plus value de l'ordre de 800 millions de francs⁴¹ ; la forte détérioration du solde budgétaire est donc attribuable exclusivement à une croissance des dépenses plus forte que prévu (de l'ordre de 1.9 milliard de francs). Les dépenses supplémentaires sont dues pour 400 millions au jeu de l'échelle mobile qui a entraîné une évolution plus rapide que prévu des dépenses de traitements dans la fonction publique ; à un remboursement accéléré de l'ordre de 300 millions de francs de bons du Trésor ; enfin, à des dépenses liées à la dégradation de la situation conjoncturelle (fonds national de solidarité, aide supplémentaire à la sidérurgie, ainsi que compensation pour les pertes enregistrées dans le domaine de la viticulture).

Par une déclaration du 25 janvier 1979, le gouvernement s'est engagé à respecter, à moyen terme, un parallélisme entre la croissance des dépenses publiques et celle du PIB. Pour 1981 toutefois, le budget prévoit une augmentation des dépenses (+ 11.5 %) plus forte que celle du PIB en valeur (6.5 %), mais elle se justifie par les difficultés de la situation conjoncturelle qui impliquent en particulier une augmentation des mesures sociales et surtout des dépenses liées à la restructuration industrielle. Du côté des recettes, la progression serait de l'ordre de 10 %. Au total, le budget de 1981 prévoit un déficit de 1.4 milliard de francs, qui serait couvert par un prélèvement sur la réserve budgétaire, mais également par un recours accru à l'emprunt. Les experts luxembourgeois ont procédé à diverses simulations d'évolution des dépenses et des recettes publiques d'ici 1984 d'où il résulte qu'à moyen terme l'économie luxembourgeoise risque de connaître un déficit chronique des finances publiques qui impliquera vraisemblablement des procédures de financement nouvelles, le recours à la réserve budgétaire, pour laquelle le gouvernement estime que le seuil critique est de 3 milliards de francs, n'étant plus suffisant.

Politique de restructuration industrielle

Le gouvernement a poursuivi les diverses actions menées depuis 1977⁴² et visant à assurer une restructuration industrielle. On doit en particulier noter à ce sujet

41 Traditionnellement, l'exécution du budget dégage des plus values importantes au niveau des recettes. En fait, on s'attendait, pour 1980, à des plus values de recettes de l'ordre de deux milliards.

42 En 1977, le gouvernement a fondé une société nationale de crédit et d'investissement (SNCI) qui vise à diversifier la production afin de créer suffisamment d'emplois pour absorber la croissance de la population active. (Cf. OCDE : Etude économique Belgique-Luxembourg, août 1978, page 50).

l'accord tripartite sur la sidérurgie du 19 mars 1979, qui a été révisé le 22 janvier 1981. Aux termes de cet accord, un certain nombre de mesures de rationalisation et d'investissements sont envisagées : afin de consolider la part de la sidérurgie luxembourgeoise sur les marchés extérieurs, des investissements d'un montant de 20 milliards de francs 1980 seront réalisés d'ici la fin de 1984. Ils porteront en particulier sur la production d'acier de haute qualité, sa transformation et la création de nouveaux produits sidérurgiques à haute technicité. Ces investissements bénéficieront de subventions en capital et de divers avantages financiers et fiscaux. L'accord comprend un volet social : les représentants des sociétés sidérurgiques s'engagent à maintenir la garantie d'emploi pour 16 500 salariés d'ici 1984 contre 20 800 en 1979. Cette réduction programmée de l'emploi, sera appliquée après accord entre les partenaires sociaux. Diverses dispositions (pré-retraites, indemnité temporaire de réemploi, allocation de chômage partiel) devraient faciliter cette opération. Mais le gouvernement compte surtout compenser le recul des effectifs dans la sidérurgie en créant 7 500 emplois dans des industries nouvelles, qui seraient implantées dans le sud du pays.

Annexe I

LE SECTEUR ÉNERGÉTIQUE EN BELGIQUE

Au cours de la période 1960-73, la consommation primaire d'énergie s'est accrue à un rythme annuel moyen d'environ 5%, soit une élasticité par rapport au PNB voisine de l'unité. Cette évolution s'est accompagnée d'une diminution importante du rôle du charbon, graduellement remplacé par le pétrole (voir graphique 1). Depuis la première crise pétrolière, la consommation primaire d'énergie n'a que légèrement augmenté et la part de l'énergie importée dans le total des besoins en énergie (TBE) a légèrement diminué mais s'élevait encore à 85% en 1979¹. Entre 1973 et 1979, la consommation intérieure de pétrole² a baissé d'environ 2 1/2 millions de tonnes, soit 9%, et le pourcentage du pétrole importé net dans le TBE a été ramené de 59% à 56%; on a également assisté à un léger recul de la consommation de charbon mais avec une substitution importante en faveur de la houille importée (+29%). A l'inverse, la consommation de gaz naturel a augmenté d'environ 3 millions de tonnes équivalent pétrole (mtep), soit 40%, et l'on a assisté à la mise en œuvre d'une production d'énergie nucléaire de 2 à 2 1/2 mtep. Depuis 1973, l'élasticité de la consommation primaire d'énergie par rapport au PNB a baissé beaucoup plus³ que dans la moyenne des pays de l'OCDE. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution. Parmi ceux-ci, le recul du poids relatif de l'industrie et plus particulièrement de la sidérurgie, a joué un rôle important. Mais on a également enregistré des économies d'énergie assez importantes dans certains secteurs comme la chimie⁴. Au total, la part de l'industrie dans la consommation finale d'énergie a sensiblement diminué pendant les dix dernières années et l'on a assisté dans le même temps à une substitution au pétrole d'autres sources d'énergie, surtout le gaz naturel. Par contre, dans le secteur des transports, la consommation des produits pétroliers a augmenté de 15%, malgré l'augmentation de plus de 15% du prix de l'essence en termes réels⁵. La croissance du poids relatif de la demande des administrations, qui sont faibles consommatrices d'énergie, dans la demande totale, a été également un facteur d'économie.

La politique suivie par les autorités belges a été de répercuter sur les prix intérieurs l'augmentation du coût des approvisionnements. Le charbon belge, dont le prix de revient est plus élevé que celui du charbon importé, constitue une exception et son prix de vente est subventionné par l'Etat⁶. Les prix de l'électricité et du charbon fournis aux industries étaient parmi les plus élevés de l'OCDE en 1979, ainsi que le prix de l'électricité pour les foyers domestiques⁷. Dans le secteur des transports, le prix de l'essence, dans lequel la part de la fiscalité s'élève à près de 60% (contre 68% en 1970) est à peu près au même niveau que dans les pays voisins. Le prix du gasoil routier était considérablement moins élevé que dans les autres pays, mais celui-ci a augmenté au 1^{er} octobre 1980, à la suite de la restructuration de la fiscalité indirecte sur les produits pétroliers. D'après les estimations du Secrétariat de l'OCDE et d'autres auteurs⁸, l'élasticité de la consommation finale d'énergie par rapport au prix réel est assez significative et pourrait s'élever sur le long terme à -1.0, mais avec des variations considérables selon l'utilisateur (ménages, industries, transports) et la source d'énergie. Si ces estimations étaient vérifiées, la Belgique pourrait faire des économies d'énergie considérables au cours de la décennie présente.

Les grandes lignes d'un programme d'utilisation rationnelle d'énergie ont été établies par les autorités en 1979⁹. Les objectifs de consommation d'énergie pour 1990 n'ont pas, semble-t-il, été établis à partir

1 Si l'on compte l'énergie nucléaire, qui dépend de l'uranium importé, comme une partie de la production nationale.

2 Les importations moins les exportations, y compris les produits pétroliers.

3 L'élasticité a été de 0.3 pour la période 1973-1979.

4 La consommation d'énergie par unité de production est passée de 1.37 térajoule par millions de francs (aux prix de 1970) en 1965 à 0.55 en 1978, ce qui s'explique par la mise en œuvre de nouvelles technologies et par le développement rapide de la pétrochimie (qui utilise beaucoup d'hydrocarbures comme matières premières, produits non repris dans les consommations d'énergie du secteur).

5 Le prix de l'essence est passé de 11.74 F/L à 21.80 F/L, soit + 85 1/2% entre janvier 1974 et janvier 1980, tandis que les prix à la consommation ont augmenté de 61%.

6 En 1979, le prix de vente s'élevait en moyenne à 1 725 F/t, alors que le prix de revient était de 3 633 F/t; en 1979, les subventions directes de l'Etat à la production charbonnière s'élevaient à 11.8 milliards de francs, soit 1% des dépenses courantes de l'Etat.

7 Voir *Statistiques énergétiques*, AIE, 1980.

8 Voir *Perspectives économiques*, n° 28, OCDE, Paris, juillet 1980; «International comparisons of the residential demand for energy», R.S. Pindyck, *European Economic Review*, 13, 1980; «Interfuel substitution and the industrial demand for energy: an international comparison», R.S. Pindyck, *Review of Economics and Statistics*, mai 1979; et «Modélisation du système énergétique belge à l'horizon, 1980» M. Chérif et F. Ilzkovitz, *Cahiers économiques de Bruxelles*, n° 86, 1980.

9 Voir *Éléments pour une nouvelle politique énergétique et Note sur la politique énergétique*, ministère des affaires économiques, Bruxelles, 1979.

Annexe I, tableau 1. **Bilan énergétique de la Belgique 1979**

En millions de tonnes équivalent pétrole

	Combustibles solides	Pétrole ¹	Gaz	Energie nucléaire et hydrologique	Electricité	Total
Production indigène	4.2	—	0	2.6	—	6.8
Importations (+)	7.6	43.9	9.9	—	1.5	62.9
Exportations et soutages maritimes (-)	-0.9	-17.4	-0.4	—	-1.7	-20.4
Variations de stocks	0.1	-1.4	0.8	—	—	-0.5
Total des besoins en énergie	11.0	25.1	10.3	2.6	-0.2	48.8
Production d'électricité	-2.8	-3.6	-2.2	2.6	4.6	-6.6
Gaz de ville et raffineries	-2.9	-1.8	2.5	—	-0.1	-2.3
Auto-consommation et pertes	-0.3	0	-0.8	—	-0.6	-1.7
Consommation finale totale	5.0	19.7	9.8	—	3.7	38.2
Industrie	3.7	4.0	5.2	—	2.3	15.2
Transport	—	5.7	—	—	0	5.7
Autres secteurs	1.3	7.5	3.9	—	1.4	14.1
Utilisation non énergétique	—	2.5	0.7	—	—	3.2

1. Y compris le pétrole brut, GNL et produits pétroliers.

Source : Agence Internationale de l'Énergie, données provisoires.

Annexe I, tableau 2 **Composition des changements de la balance commerciale en produits pétroliers de l'UEBL**

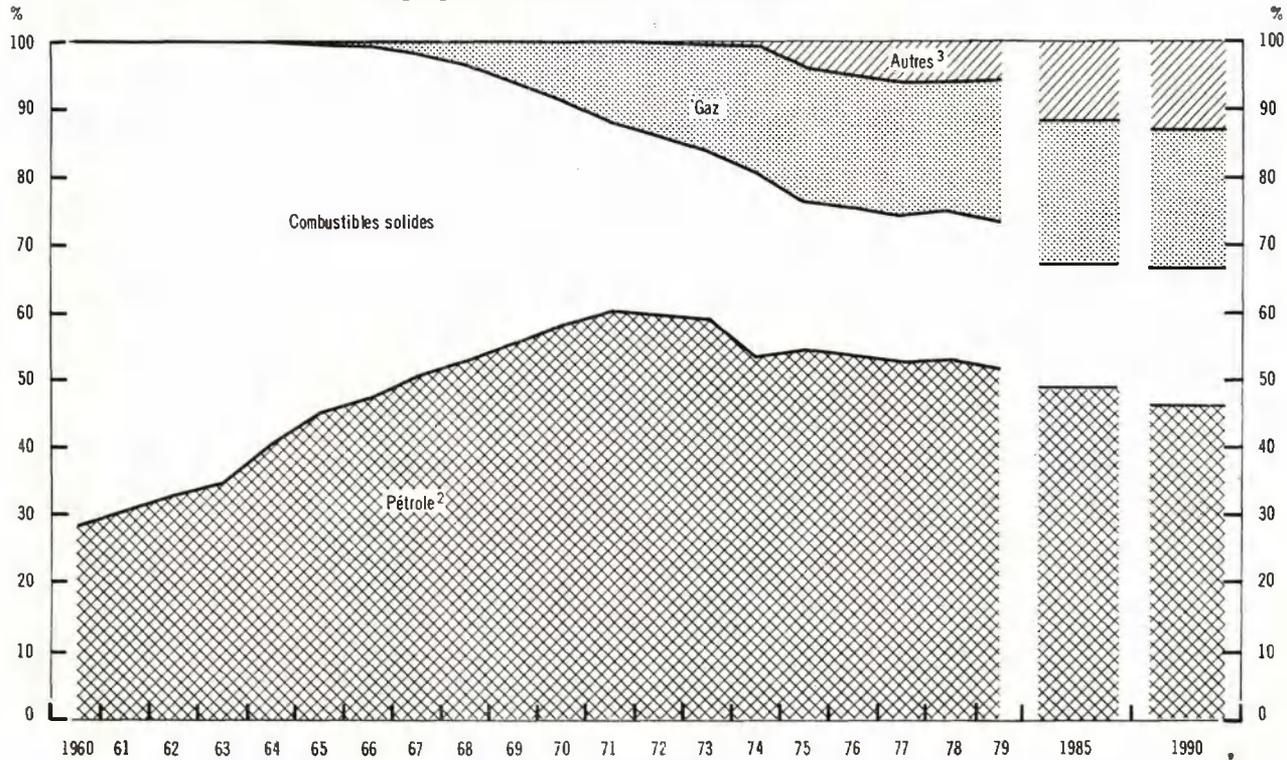
	Volume (pourcentage)				Prix (valeur moyenne) (pourcentage)				Valeur (milliards de francs)			
	1974	1975	1979	1980	1974	1975	1979	1980	1974	1975	1979	1980
	1973	1973	1978	1978	1973	1973	1978	1978	1973	1973	1978	1978
Importations ¹	-12	-22	5	5	181	195	30	98	76	66	49	148
Exportations ¹	-25	-11	0	23	93	131	73	116	11	25	41	95
Balance extérieure % du PNB ²	65	-41	-8	-53
Balance commerciale (total)	3.5	2.2	0.2	1.7
									-75	-89	-6	..

1 Total du pétrole brut et des produits dérivés (division 33 de CTCI).

2 Les années de base sont : 1973 (1 864.2 milliards de francs belges)
1978 (5 172.2 milliards de francs belges).

Source : OCDE, Secrétariat.

Annexe I
Graphique 1 Structure de la consommation d'énergie¹



1 Non compris l'électricité.

2 Pétrole brut et produits pétroliers.

3 Énergie nucléaire, énergie hydro-électrique, géothermie.

Source : Agence Internationale de l'Énergie.

de prévisions sur le taux de croissance du PNB ; on vise seulement à une réduction de la consommation d'énergie par rapport à l'augmentation tendancielle enregistrée au cours de la période 1948-1977 (3 ½ % par an) de 15 % dans l'hypothèse « haute » et de 30 % dans l'hypothèse « basse ». Par rapport au niveau atteint en 1979, ces objectifs impliqueraient une progression de 2.5 et 1.6 % par an en moyenne respectivement. Si l'on admet que l'élasticité par rapport au PNB pourrait être au cours de la décennie de l'ordre de 0.6 (valeur retenue par l'AIE comme réalisable pour la moyenne de l'OCDE, mais beaucoup plus élevée que celle enregistrée en Belgique de 1973 à 1979), ces objectifs seraient compatibles avec un taux de croissance du PNB de 4 % et 2¼ % respectivement. La réalisation de ces objectifs impliquera une poursuite de la politique de « transparence » et de « vérité des prix ». Ceci implique que tous les éléments constitutifs du coût total soient couverts notamment, pour l'électricité, une rémunération suffisante des capitaux investis. La politique des prix devrait être complétée par des incitations directes aux économies d'énergie (isolation thermique, limitations de la vitesse des véhicules et promotion des transports publics, incitations des entreprises aux efforts d'économie, etc.). Le programme de redressement, récemment décidé, comprend notamment des objectifs concernant la réduction de la consommation d'énergie (chauffage et transport) par les administrations publiques (-20 % en 1981 par rapport à la moyenne 1978-1979). Il prévoit par ailleurs des allègements fiscaux pour les dépenses d'isolation effectuées par les ménages et pour les investissements réalisés dans l'industrie et destinés à économiser l'énergie.

En ce qui concerne la substitution des sources d'énergie, les autorités belges espèrent ramener le pourcentage du pétrole importé dans le TBE à 50 % en 1985, grâce à la réalisation de nouvelles centrales d'ici à 1984, principalement basées sur l'énergie nucléaire et à la poursuite de la politique de conversion au charbon des centrales utilisant le fuel extra lourd. En cas de dépassement du taux de croissance prévu pour la consommation d'électricité (5.4 %), le parc de production sera complété par une ou deux centrales alimentées par le charbon belge. Les autorités belges s'attendent à une baisse de 1 ½ mtep, soit 20 % du charbon importé d'ici à 1985¹⁰. Dans les domaines du pétrole et du gaz, une diversification des sources d'approvisionnement et des stockages suffisants resteraient des objectifs fondamentaux.

Après la première crise pétrolière, la valeur unitaire moyenne du pétrole importé par l'UEBL a augmenté entre 1973 et 1975 de presque 200 % tandis qu'entre 1978 et 1980, l'augmentation a été de l'ordre de 100 % environ (voir tableau 2). L'appréciation du franc belge vis-à-vis du dollar a marginalement diminué l'augmentation du prix mondial libellé en dollars. A l'inverse, le volume du pétrole importé (y compris les produits pétroliers raffinés) a augmenté entre 1978 et 1980, alors qu'il avait reculé de plus de 20 % entre 1973 et 1975. Au total, compte tenu de l'augmentation du poids relatif des importations brutes de pétrole depuis 1973 (de 2¾ % du PNB à 4¼ % en 1978), l'accroissement des importations de pétrole exprimé en pourcentage du PNB a été légèrement plus important au cours de la deuxième crise pétrolière que lors de la première. Mais en même temps, la progression des exportations en valeur a été beaucoup plus rapide, grâce essentiellement à l'augmentation des prix sur le marché libre en 1979 et à une expansion des volumes en 1980. Au total, l'augmentation de la facture nette, exprimée en pourcentage du PNB, a été moins marquée en 1978-1980 qu'en 1973-1975 (1.7 % contre 2.2 %). Pour la moyenne des pays de l'OCDE, elle a été au contraire pratiquement de même ampleur (2 % du PNB). Selon les estimations des experts belges, la détérioration des termes de l'échange due aux augmentations des prix du pétrole a entraîné une perte du PNB de l'ordre de 1 % en 1979 et de 2 % en 1980. Ces calculs rejoignent ceux effectués par le Secrétariat selon lesquels la perte de niveau du PNB pourrait être évaluée, toutes choses égales par ailleurs, à environ 4 % en 1981. Il est difficile d'apprécier l'incidence de la hausse du prix du pétrole sur l'inflation à travers l'indice des prix de gros dont la base (1953 = 100) est trop ancienne. En utilisant un tableau d'échanges inter-industriels¹¹, le Secrétariat a estimé que la répercussion purement mécanique sur le déflateur de la consommation des ménages des hausses du pétrole intervenues au cours des deux dernières années, pourrait être de l'ordre d'un point de pourcentage en 1979 et 1 ½ à 2 points en 1980.

10 Qui sera compensé en partie par une augmentation de la production belge.

11 Ce tableau, établi par les autorités belges, a été actualisé par le Secrétariat pour l'année 1977.

Annexe II

LA RÉFORME DES INSTITUTIONS RÉGIONALES

Inscrite dans la constitution, la régionalisation a été au centre des discussions politiques tout au long des années 70 : les deux lois votées en août 1980 sont l'aboutissement de ce processus pour la Flandre et la Wallonie, la situation de Bruxelles restant en discussion.

Les Institutions

Les compétences des nouveaux organismes sont de deux ordres, culturel et social d'une part, économique de l'autre. A chacun de ces domaines correspond un Conseil (Conseil de Communauté pour les affaires culturelles, Conseil de Région pour les affaires économiques) dont les membres sont actuellement les membres de la Chambre des Représentants et du Sénat mais seront ultérieurement des sénateurs élus directement à cette fin. Les Conseils légifèrent avec prééminence de pouvoir sur l'État dans leur domaine de compétence. Leurs décrets ont même force obligatoire que les lois. Les Conseils éliront en leur sein leur propre exécutif. Néanmoins, à titre transitoire, ces exécutifs sont encore désignés par le Roi au sein du gouvernement. En fait, du côté flamand, il a été décidé que le Conseil et l'exécutif de la communauté exerceront dans la région flamande les compétences réservées aux organes régionaux de sorte qu'il n'existe qu'un conseil et un exécutif flamand. Une telle convention n'a pas été décidée entre la communauté française et la région wallonne. Il existe donc, jusqu'ici des organes distincts pour chacune d'elles. Quant à la région bruxelloise, sa gestion reste réglée par la loi de régionalisation provisoire de 1974 et ses arrêtés d'exécution. Les communautés et régions sont dotées d'une administration propre avec la création (en avril 1979) de quatre ministères des communautés et des régions, actuellement dans le cadre de l'administration centrale et qui seront progressivement transférés. La tutelle des collectivités locales est assurée par les régions.

Les compétences

Les institutions régionales et communautaires disposent d'un domaine de compétence réservé, les matières qui ne leur sont pas explicitement dévolues restant de la responsabilité du pouvoir central. Compte tenu de l'imbrication des domaines respectifs et des problèmes de frontière qui risquent de se poser, la loi a prévu les modes de prévention et de règlement des conflits de compétence et d'intérêt. Dans le domaine culturel et social, les communautés sont compétentes pour :

- les problèmes de formation, à l'exclusion de l'enseignement;
- les matières relatives à la politique de santé, à l'exclusion de la législation de base et de l'assurance maladie invalidité;
- la politique d'aide sociale, à l'exclusion de la réglementation minimum comme celle du revenu légal minimum

Les régions ont par ailleurs compétence pour :

- l'urbanisme et l'aménagement du territoire;
- le logement;
- la politique économique régionale mais à l'intérieur de normes nationales;
- la politique de l'emploi, en exécution des programmes nationaux comme la mise au travail des chômeurs.

Les ressources

Les ressources des organismes régionaux seront composées à partir de 1982 :

- de recettes non fiscales propres (droits de location, ventes de biens immobiliers, etc.);
- d'un transfert du budget national (fixé à 86 milliards, indexé sur le coût de la vie);
- d'une ristourne sur divers impôts;
- de recettes fiscales propres;
- du recours à l'emprunt.

Sauf dans l'hypothèse du développement d'une fiscalité propre importante, les moyens financiers attribués aux institutions régionales apparaissent relativement limités. Dans le budget pour 1981, le montant des transferts courants et en capital s'élève à 96 milliards de francs, (soit environ 7% des dépenses totales du pouvoir central) montant un peu supérieur au transfert prévu en régime normal, dans la mesure où les communautés et les régions ne disposeront de l'intégralité de leurs ressources fiscales qu'en 1982.

Transferts du pouvoir central

En milliards de francs

	1980	1981
Transferts courants	58.1	63.8
<i>dont:</i>		
Communautés	42.4	46.9
Régions	15.7	16.9
Transferts en capital	33.2	32.4
<i>dont:</i>		
Communautés	6.7	8.0
Régions	26.5	24.4
En pourcentage des dépenses du pouvoir central: total	7.2	7.1
Dépenses courantes	5.3	5.3
Dépenses en capital	20.5	19.5

Annexe III

CHRONOLOGIE DES PRINCIPALES MESURES DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE PRISES DEPUIS JUIN 1979

BELGIQUE

POLITIQUE MONÉTAIRE

1979

Juin

Le taux de base des crédits d'escompte des banques passe de 8.75 à 9.25 %, celui des crédits de caisse de 9.50 à 10 % ; les taux des crédits hypothécaires et d'investissement passent de 10 à 10.5 % ; le taux d'escompte est porté de 8 à 9 % le 14 juin ; relèvement de 0.50 % des taux créditeurs sur les différents dépôts auprès des intermédiaires financiers.

Le taux des crédits d'escompte des banques et celui des crédits de caisse sont relevés de 0.75 %.

La Banque Nationale décide de diviser le plafond de facilités de réescompte en deux tranches, A ($\frac{1}{3}$) et B ($\frac{2}{3}$). Le taux est maintenu à 9 % pour le sous-plafond A et relevé à 11 % pour le sous-plafond B, le 29 juin.

Septembre

Relèvement de 0.25-0.50 %, selon la durée, des taux créditeurs sur dépôts à terme auprès des intermédiaires financiers. Les taux sur les livrets d'épargne sont portés de 4.75 à 5 %. Les taux des crédits hypothécaires et d'investissement sont portés de 10.5 à 11 %.

Octobre

Le taux d'escompte passe de 9 à 10 % pour le sous-plafond A, de 11 à 12 % pour le sous-plafond B le 4 octobre.

Novembre

Relèvement de 0.25-0.50 % selon la durée, des taux créditeurs sur les dépôts à terme et les bons de caisse auprès des intermédiaires financiers. Les taux d'intérêt des livrets d'épargne sont portés de 5 à 5.25 % à partir du 1^{er} janvier.

Relèvement de 0.50 % des taux débiteurs à court terme des intermédiaires financiers : le taux de base des crédits d'escompte passe à 14 %, celui des crédits de caisse à 13.75 %. Les taux des crédits d'investissement sont portés de 11 à 11.25 %.

1980

Janvier

Relèvement de 0.25 % des taux créditeurs sur les bons de caisse de 3 à 5 ans auprès des intermédiaires financiers.

Février

Relèvement de 0.25 % des taux des crédits hypothécaires et d'investissement.

Le taux d'escompte ordinaire passe de 10.50 à 12 % pour le sous-plafond A et de 12,5 % à 13,50 % pour le sous-plafond B, le 27 février.

Les banques augmentent les fourchettes des taux d'intérêt pour les crédits d'escompte (désormais 14.75 % à 16.50 %) et pour les crédits de caisse (désormais 15 % à 17 %). Les taux effectifs sont majorés de 0.50 à 1 %.

Mars

Le taux d'escompte ordinaire passe de 12 à 14 % pour le sous-plafond A, de 13.5 à 15 % pour le sous-plafond B le 20 mars.

Mai

Les taux d'intérêt des crédits d'investissement passent de 13 à 14 % chez la plupart des intermédiaires financiers. Les taux des crédits hypothécaires sont relevés de 0.75 à 1 % selon la catégorie des clients avec un maximum de 14.75 %.

Juin

Le taux d'escompte est ramené de 15 à 14.5 % pour le sous-plafond B le 4 juin.

La Banque Nationale décide de supprimer la subdivision du taux d'escompte (sous-plafond A et B). Le taux d'escompte réuni est ramené à 13 % (contre 14 et 14.5 %), le 25 juin.

Juillet

Le taux d'escompte est ramené de 13 à 12 %, le 31 juillet.

POLITIQUE BUDGÉTAIRE

1979

Octobre

Relèvement du droit d'accise sur l'essence de 1 FB par litre.

Propositions de mesures de redressement de la sécurité sociale : pour 1979, majoration des petites pensions et du « minimum d'existence » du côté des dépenses ; emprunts, accélération du paiement de la subvention de l'Etat, du côté des recettes ; pour 1980, augmentation des cotisations et compression des dépenses.

1980

Janvier

Emission d'un emprunt d'Etat sur 9 ans à 11 %.

Mars

Refus par le gouvernement d'accorder 34 milliards de FB de crédits supplémentaires demandés par plusieurs ministres pour 1980. Une réduction de 2.2 % des dépenses prévues pour chaque ministère permettra de compenser les 17 milliards de dépenses supplémentaires inévitables.

Mai

Emission d'un emprunt de 8 ans à 12.75 %.

Juin

Amendements au projet de loi introduit par le précédent gouvernement ; suppression de la TVA de 5 % sur les investissements, augmentation du montant exonéré des intérêts sur les livrets d'épargne, exonération d'impôts sur les dividendes d'actions nouvelles, impôt spécial sur les bénéfices exceptionnels des sociétés, instauration du « fractionnement » pour les ménages disposant d'un seul revenu professionnel, augmentation de 54 % de la taxe de circulation. Le texte prévoit un glissement des impôts directs vers la fiscalité indirecte. Le rendement des mesures décidées en matière d'imposition indirecte serait de 8 milliards de FB en 1980 et de 12.8 milliards en 1981.

Septembre

Emission d'un emprunt de 9 ans (rendement brut total 12.8 %).

Novembre

Instauration d'une subvention à la construction de logements (accordée dans des conditions bien précises, elle ne peut dépasser 400 000 FB pour les logements neufs ou 200 000 FB pour des travaux de rénovation).

Introduction d'une taxe additionnelle de 5 % pour certains produits de luxe.

L'Etat belge lance avec l'aide d'un consortium bancaire un troisième emprunt « roll over » à l'étranger.

Décembre

La loi portant de 2 à 4 ans le délai de paiement de la TVA due par les promoteurs immobiliers, pour des bâtiments non vendus, est publiée.

1981*Février*

Approbation de six projets de loi reprenant les grandes lignes du Plan de redressement. (Cf. page 37.)

POLITIQUE DE L'EMPLOI ET DES REVENUS**1979***Octobre*

La définition des notions de «disponibilité pour le marché du travail» et «d'emploi convenable» devient plus restrictive.

Octroi de primes de réadaptation ou d'adaptation «Plan Dewulf» aux employeurs qui avant le 31 décembre 1980 appliquent un horaire de 38 heures maximum et embauchent du personnel : chômeur complet indemnisé depuis six mois (prime de réadaptation) ou jeune chômeur, apprenti ou stagiaire (prime d'adaptation). Les primes sont de 62 500 FB par trimestre pendant deux ans maximum et leur nombre par employeur est limité.

1980*Mars*

Rappel de la décision du Comité ministériel de coordination économique et social limitant l'accroissement des coûts salariaux réels à 2 % pour le secteur public et para-public.

Juin

Augmentation des pensions d'un faible montant, égalisation des pensions minima pour les hommes et pour les femmes et limitation de l'indexation des pensions très élevées. Les organismes publics devront rembourser 1,2 milliard de FB au Trésor, à charge de leur fonds de pension.

1981*Février*

Approbation de six projets de loi reprenant les grandes lignes du Plan de redressement. (Cf. page 37.)

Signature d'une Convention collective interprofessionnelle pour la période du 1^{er} janvier 1981 au 31 décembre 1982. (Cf. page 37.)

LUXEMBOURG**1980***Janvier*

La loi du 25 juillet 1979, prévoyant une aide fiscale à l'investissement, est prorogée pour 1980 et 1981 et son application étendue.

Février

Abaissement de l'âge de la retraite de 62 à 60 ans pour les ouvriers ayant quarante ans d'activité professionnelle.

Majoration des allocations familiales.

Augmentation de l'indemnité de vie chère accordée aux bénéficiaires de pensions.

Avril

Le taux d'intérêt des prêts hypothécaires est porté de 8.50 à 9.25 %.

Juillet-Août

Annonce de mesures d'allègement des impôts directs, d'une augmentation des crédits pour la restructuration de l'industrie et pour divers travaux publics. Une allocation de chômage pourra être payée aux personnes restant plus de 18 mois sans travail.

Octobre

La disposition autorisant le gouvernement à prendre des mesures destinées à prévenir les licenciements « pour des causes conjoncturelles » et à assurer le maintien de l'emploi est prorogée pour un an.

Novembre

Le gouvernement accorde une aide de 7.25 milliards de FL à l'Arbed, pour son programme d'investissement de 22.1 milliards annoncé en septembre 1980.

ANNEXE STATISTIQUE

Tableau A **Produit intérieur brut¹**
Milliards de Francs

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
<i>Aux prix courants</i>									
Dépenses des consommateurs ²	847.7	948.4	1 083.6	1 255.5	1 420.7	1 621.6	1 770.7	1 895.2	2 052.7
Dépenses courantes de l'Etat	202.0	232.4	264.3	314.3	388.4	441.0	491.6	548.5	593.4
Formation brute de capital fixe ³	305.6	328.4	374.2	467.9	511.9	568.5	603.2	642.1	667.8
Variation des stocks ⁴	19.1	10.0	24.9	45.8	-12.1	9.7	10.8	7.4	14.9
DÉPENSE INTÉRIEURE	1 374.4	1 519.2	1 747.0	2 083.5	2 308.9	2 640.8	2 876.3	3 093.2	3 328.8
Exportations de biens et services	608.8	683.0	846.4	1 116.4	1 065.2	1 248.9	1 479.7	1 542.0	1 779.4
<i>moins</i> : Importations de biens et services	580.8	632.7	811.2	1 109.2	1 061.1	1 264.7	1 514.0	1 581.5	1 856.3
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AUX PRIX DU MARCHÉ	1 402.4	1 569.5	1 782.2	2 090.7	2 313.0	2 625.0	2 842.0	3 053.7	3 251.9
<i>Aux prix de 1975</i>									
Dépenses des consommateurs ²	1 199.2	1 272.0	1 371.4	1 414.5	1 420.7	1 498.7	1 528.0	1 569.1	1 641.8
Dépenses courantes de l'Etat	320.0	339.0	356.7	370.1	388.4	404.3	417.8	445.1	457.1
Formation brute de capital fixe ³	441.5	453.8	484.4	520.3	511.9	527.3	525.6	535.7	532.7
Variation des stocks ⁴	28.5	14.9	38.3	56.8	-12.1	10.5	9.6	6.7	15.0
DÉPENSE INTÉRIEURE	1 989.2	2 079.7	2 250.8	2 361.7	2 308.9	2 440.8	2 481.0	2 556.6	2 646.6
Exportations de biens et services	871.0	958.2	1 095.8	1 169.3	1 065.2	1 178.0	1 350.6	1 397.2	1 479.5
<i>moins</i> : Importations de biens et services	846.4	916.3	1 092.9	1 175.3	1 061.1	1 181.0	1 372.1	1 418.3	1 530.5
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AUX PRIX DU MARCHÉ	2 013.8	2 121.6	2 253.7	2 355.7	2 313.0	2 437.8	2 459.5	2 535.5	2 595.6

1 Y compris l'ajustement

2 Les variations des stocks des détaillants sont incluses dans les dépenses de consommation privée.

3 Les investissements fixes bruts du secteur public sont calculés sur la base des paiements, et non sur celle de la comptabilité en droits constatés.

4 Y compris l'ajustement statistique relatif à la formation brute de capital fixe.

Source : Comptes Nationaux de la Belgique.

Tableau B **Produit intérieur brut aux prix du marché par branche d'activité***Milliards de Francs*

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
<i>Aux prix courants</i>									
Agriculture, sylviculture et pêche	49.3	63.5	69.3	62.2	68.2	76.1	68.4	76.0	77.0
Industries extractives	13.7	13.3	11.8	15.7	18.8	17.8	17.3	16.0	16.2
Industries manufacturières ¹	425.1	476.0	544.4	644.2	634.5	720.1	761.8	799.1	852.2
Construction (bâtiment et travaux publics)	95.6	102.8	119.3	148.1	167.0	195.7	215.6	230.9	240.4
Electricité, gaz et eau	36.0	40.0	44.7	52.2	71.7	77.7	87.0	94.7	97.3
Transports, entrepôts et communications ²	105.0	119.0	134.8	171.2	183.2	205.0	221.7	241.7	265.3
Commerce de gros et de détail ³	264.4	290.9	325.7	385.5	417.7	497.4	532.5	565.6	577.9
Banques, assurances, affaires immobilières et services fournis aux entreprises	107.7	120.7	137.2	160.3	187.3	216.8	242.3	269.4	294.5
dont : Propriétés immobilières	64.3	68.8	73.9	85.8	101.3	108.8	122.8	134.4	145.8
Administration publique et défense ⁴	88.6	102.3	119.2	139.7	170.1	192.8	216.8	242.9	269.4
Services divers ⁵	234.6	269.1	311.1	360.9	425.0	488.8	547.8	597.3	638.8
Ajustement statistique ⁶	-17.6	-28.1	-37.3	-49.3	-30.5	-63.2	-69.2	-79.9	-77.1
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AUX PRIX DU MARCHÉ	1 402.4	1 569.5	1 782.2	2 090.7	2 313.0	2 625.0	2 842.0	3 053.7	3 251.9
<i>Aux prix de 1975</i>									
Agriculture, sylviculture et pêche	74.4	74.4	77.3	80.3	68.2	65.2	66.7	71.2	73.2
Industries extractives	23.9	22.7	20.2	20.6	18.8	17.8	16.8	15.8	15.2
Industries manufacturières ¹	550.6	594.5	651.2	679.3	634.5	688.0	683.8	696.8	721.6
Construction (bâtiment et travaux publics)	150.5	152.7	160.6	167.4	167.0	177.9	181.8	183.5	180.8
Electricité, gaz et eau	47.0	54.7	59.8	64.1	71.7	74.5	82.4	87.1	90.4
Transports, entrepôts et communications ²	177.8	180.9	192.6	207.4	183.2	189.9	190.3	198.7	208.1
Commerce de gros et de détail ³	370.9	387.2	412.0	421.6	417.7	441.4	440.3	451.3	468.4
Banques, assurances, affaires immobilières et services fournis aux entreprises	154.4	166.4	178.6	183.8	187.3	196.7	202.1	212.0	219.4
dont : Propriétés immobilières	91.1	93.6	96.1	98.7	101.3	103.7	106.1	108.5	111.0
Administration publique et défense ⁴	143.8	151.3	162.7	166.6	170.1	176.4	182.1	192.8	202.0
Services divers ⁵	349.8	371.3	393.9	411.1	425.0	444.4	453.2	464.2	475.3
Ajustement statistique ⁶	-29.3	-34.5	-55.3	-46.5	-30.5	-34.4	-40.0	-37.9	-58.8
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AUX PRIX DU MARCHÉ	2 013.8	2 121.6	2 253.7	2 355.7	2 313.0	2 437.8	2 459.5	2 535.5	2 595.6

1 Y compris les garages.

2 Y compris l'activité des ports, les arsenaux, la radio et la télévision.

3 Y compris la distribution de produits pétroliers, et les droits et taxes à l'importation.

4 La santé publique est comprise dans l'administration publique.

5 Services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels (y compris restaurants et hôtels et à l'exclusion des services bancaires) et services domestiques des ménages.

6 Correction pour investissements par moyens propres et ajustement statistique TVA déductible sur la formation de capital.

Source : Comptes nationaux de la Belgique.

Tableau C **Formation brute de capital fixe**
Milliards de Francs

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
	<i>Aux prix courants</i>								
Total de la formation intérieure brute de capital fixe	305.6	328.4	374.2	467.9	511.9	568.5	603.2	642.1	667.8
VENTILATION PAR PRODUITS :									
Locaux d'habitation	61.8	68.9	94.6	130.5	144.8	184.7	202.8	228.7	211.2
Autres constructions et ouvrages	243.8	259.5	279.6	337.4	367.1	383.8	402.2	413.4	456.6
Machines et matériel de transport									
VENTILATION PAR BRANCHES D'ACTIVITÉ :									
Agriculture, sylviculture et pêche	5.9	7.8	10.1	12.0	10.9	13.5	14.7	17.2	15.9
Industries extractives	2.6	2.8	2.3	2.5	2.1	1.8	2.0	2.5	3.2
Industries manufacturières	76.9	73.1	80.7	110.1	106.4	93.5	81.2	79.4	83.4
Construction	6.0	6.4	8.4	8.3	7.9	11.1	12.7	12.5	13.3
Electricité, gaz et eau	19.6	23.7	19.5	23.4	35.7	33.7	38.4	39.8	45.4
Transports, entrepôts et communications ¹	32.3	35.9	43.5	47.2	56.7	57.6	61.7	71.2	72.7
Locaux d'habitation	61.8	68.9	94.6	130.5	144.8	184.7	202.8	228.7	211.2
Administrations publiques ²	49.7	54.9	51.4	56.1	66.0	77.1	82.1	80.3	96.1
Services divers	50.8	54.9	63.7	77.8	81.4	95.5	110.6	110.5	126.6
VENTILATION PAR SECTEURS :									
Branches non marchandes de l'Administration publique ¹	49.7	54.9	51.4	56.1	66.0	77.1	82.1	80.3	96.1
Branches d'activité marchande	255.9	273.5	322.8	411.8	445.9	491.4	522.9	561.8	571.7
	<i>Aux prix de 1975</i>								
Total de la formation intérieure brute de capital fixe	441.5	453.8	484.4	520.3	511.9	527.3	525.6	535.7	532.7
VENTILATION PAR PRODUITS :									
Locaux d'habitation	99.8	105.2	131.5	149.7	144.8	167.6	170.6	181.4	158.7
Autres constructions et ouvrages	341.7	348.6	352.9	370.6	367.1	359.7	355.0	354.3	374.0
Machines et matériel de transport									

VENTILATION PAR BRANCHES D'ACTIVITÉ :

Agriculture, sylviculture et pêche	8.2	10.4	12.9	13.3	10.9	12.7	13.2	15.1	13.3
Industries extractives	3.4	3.6	2.9	2.7	2.1	1.8	1.9	2.2	2.8
Industries manufacturières	103.0	94.2	100.1	120.3	106.4	89.5	74.5	71.2	72.4
Construction	7.8	8.1	10.5	9.1	7.9	10.6	11.6	11.0	11.3
Electricité, gaz et eau	28.3	32.2	25.0	26.1	35.7	31.5	34.1	33.3	36.1
Transports, entrepôts et communications ¹	43.1	46.7	53.3	50.8	56.7	54.3	54.8	62.9	61.7
Locaux d'habitation	99.8	105.2	131.5	149.7	144.8	167.6	170.6	181.4	158.7
Administrations publiques ²	74.2	77.5	65.5	61.2	66.0	70.7	71.4	66.1	75.6
Services divers	73.7	75.9	82.7	87.1	81.4	88.6	96.2	92.5	100.8

VENTILATION PAR SECTEURS :

Branches non marchandes de l'Administration publique ¹	74.2	77.5	65.5	61.2	66.0	70.7	71.4	66.1	75.6
Branches d'activité marchande	367.3	376.3	418.9	459.1	445.9	456.6	456.9	469.6	457.1

NOTE Les données relatives aux investissements fixes bruts des administrations publiques sont établies sur la base des paiements et non sur celle de la comptabilité en droits constatés.

1 Y compris les investissements de l'Etat en voies navigables.

2 Y compris l'enseignement officiel, à l'exclusion des voies navigables.

Source : *Mémorandum statistique* soumis par la Belgique à l'OCDE.

Tableau D **Revenus et dépenses des particuliers et des institutions privées sans but lucratif**
Milliards de Francs, aux prix courants

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Rémunération des salariés	567.5	635.6	724.5	831.2	955.7	1 152.0	1 322.4	1 517.2	1 656.2	1 779.0	1 897.2
<i>dont</i> : Contribution des employeurs à la Sécurité sociale	74.3	84.4	98.5	115.2	133.4	158.8	189.4	212.9	236.0	246.5	264.5
Revenus de la propriété et de l'entreprise											
Revenu des entrepreneurs individuels ¹	203.3	210.7	217.8	246.1	270.3	283.5	306.3	349.2	358.1	380.0	391.1
Intérêts, loyers, dividendes et dons des sociétés	121.7	141.6	152.4	162.0	178.5	223.8	249.1	281.6	311.6	340.5	382.3
Transferts courants de l'Etat	157.7	180.3	199.6	233.3	275.0	333.4	434.0	507.3	568.9	621.9	679.9
Transferts courants en provenance du reste du monde	8.7	10.7	11.2	11.0	13.3	14.0	13.6	13.5	15.8	18.5	18.2
REVENU DES PARTICULIERS ET DES INSTITUTIONS PRIVÉES SANS BUT LUCRATIF	1 058.9	1 178.9	1 305.5	1 483.6	1 692.8	2 006.7	2 325.4	2 668.8	2 910.6	3 139.9	3 368.7
<i>moins</i> : Impôts directs frappant les particuliers et institutions privées sans but lucratif	206.3	242.3	277.6	325.5	385.0	476.2	595.1	672.0	767.1	849.5	918.0
Transferts courants au reste du monde	8.4	8.8	9.1	9.5	10.9	13.4	16.6	19.9	22.3	24.2	28.0
REVENU DISPONIBLE	844.2	927.8	1 018.8	1 148.6	1 296.9	1 517.1	1 713.7	1 976.9	2 121.2	2 266.2	2 422.7
EPARGNE DES PARTICULIERS ET DES INSTITUTIONS PRIVÉES SANS BUT LUCRATIF	125.8	158.8	171.1	200.2	213.3	261.7	293.0	355.3	350.5	371.0	370.0
DÉPENSES DES CONSOMMATEURS EN BIENS ET SERVICES	718.5	769.0	847.7	948.4	1 083.6	1 255.4	1 420.7	1 621.6	1 770.7	1 895.2	2 052.7
Produits alimentaires, boissons et tabacs	225.2	241.7	257.4	282.0	312.7	351.1	388.4	438.4	460.3	479.8	505.4
Habillement et chaussures	54.6	56.7	64.7	71.8	79.6	94.0	99.9	112.9	117.8	124.1	135.3
Logement, chauffage et éclairage	108.0	117.2	124.9	136.4	151.2	180.9	218.1	238.5	264.6	290.7	327.9
Biens de consommation durables	98.9	106.8	123.2	143.2	172.3	203.4	215.5	255.8	273.3	284.0	296.6
Soins médicaux et dépenses de santé	42.8	48.2	54.1	63.3	77.1	92.3	114.2	133.0	152.5	168.8	182.3
Divers	189.0	198.4	223.4	251.7	290.7	333.7	384.6	443.0	502.2	547.8	605.2

¹ Y compris les transferts courants des sociétés.

Source : *Mémoire statistique* soumis par la Belgique à l'OCDE.

Tableau E Recettes et dépenses des administrations

Milliards de Francs

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
COMPTE CONSOLIDÉ DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES											
Recettes courantes	395.0	451.2	500.8	557.6	648.8	788.7	935.2	1 058.0	1 185.0	1 299.0	1 404.6
Impôts directs	232.3	273.2	313.8	367.1	439.6	540.6	665.3	744.7	843.6	931.1	1 010.0
Particuliers et sociétés	121.6	141.5	163.8	194.4	237.5	300.1	374.4	416.2	482.5	553.5	608.0
Contributions à la Sécurité sociale	110.7	131.7	150.0	172.7	202.1	240.5	290.9	328.5	361.1	377.6	402.0
Impôts indirects	153.1	165.2	177.3	185.5	206.5	240.6	261.1	308.3	335.2	365.2	383.1
Revenu de la propriété et de l'entreprise	9.1	12.1	8.5	3.8	1.5	5.9	6.5	2.8	3.6	-0.1	8.5
Transferts courants en provenance du reste du monde	0.5	0.7	1.2	1.2	1.2	1.6	2.3	2.2	2.6	2.8	3.0
Dépenses courantes	378.6	423.2	476.8	546.9	638.0	760.3	952.1	1 096.4	1 234.7	1 371.6	1 503.7
Biens et services	159.8	175.3	202.0	232.4	264.3	314.3	388.4	441.0	491.6	548.5	593.4
Subventions	18.8	17.0	17.5	20.4	25.3	25.0	27.5	36.5	40.2	46.5	50.1
Intérêt de la dette publique	37.6	43.1	46.4	51.8	59.1	73.2	82.5	98.2	117.8	138.5	166.9
Transferts courants internes	157.7	180.3	199.6	233.3	275.0	333.3	434.0	507.3	568.9	621.9	679.9
Transferts courants au reste du monde	4.7	7.5	11.3	9.0	14.3	14.5	19.7	13.4	16.2	16.2	13.4
Épargne nette	16.4	28.0	24.0	10.7	10.8	28.4	-16.9	-38.4	-49.7	-72.6	-99.1
Provisions pour amortissement et autres provisions d'exploitation	2.5	2.8	3.2	3.6	3.9	4.8	5.6	6.5	7.6	8.5	9.5
Épargne brute	18.9	30.8	27.2	14.3	14.7	33.2	-11.3	-31.9	-39.8	-64.1	-89.6
ADMINISTRATION CENTRALE											
Recettes courantes	250.6	282.5	310.0	339.7	397.2	487.5	575.1	654.5	740.3	827.9	901.9
Impôts directs	107.6	125.9	146.3	173.2	214.9	271.2	342.0	381.2	442.5	505.7	555.6
Impôts indirects	148.1	159.9	171.4	179.3	199.4	232.6	252.1	298.3	324.2	353.7	371.1
Revenu de la propriété et de l'entreprise	-5.7	-4.0	-8.9	-14.0	-18.3	-17.9	-21.3	-27.2	-29.0	-34.3	-27.8
Transferts en provenance du reste du monde	0.5	0.7	1.2	1.2	1.2	1.6	2.3	2.2	2.6	2.8	3.0
Dépenses courantes	243.9	272.2	306.5	351.9	408.8	481.3	613.0	706.6	806.8	904.9	991.8
Biens et services	123.7	135.7	156.5	180.2	203.6	241.5	299.2	338.4	373.5	412.8	442.8
Subventions	18.6	16.8	17.2	20.1	25.0	24.7	27.1	36.0	39.6	45.8	49.4
Intérêt de la dette publique	30.4	34.6	36.4	40.5	46.5	56.6	62.0	73.8	88.8	106.3	130.8
Transferts courants internes	66.5	77.6	85.1	102.1	119.4	144.0	205.0	245.0	288.7	323.8	355.4
Transferts courants au reste du monde	4.7	7.5	11.3	9.0	14.3	14.5	19.7	13.4	16.2	16.2	13.4
Épargne nette	6.7	10.3	3.5	-12.2	-11.6	6.2	-37.9	-52.1	-66.5	-77.0	-89.9
Provisions pour amortissement et autres provisions d'exploitation	1.8	2.0	2.3	2.5	2.8	3.3	3.9	4.4	5.1	5.8	
Épargne brute	8.5	12.3	5.8	-9.7	-8.8	9.5	-34.0	-47.7	-59.4	-71.4	

1 Les subventions versées par l'Etat aux chemins de fer ont été comptabilisées comme des recettes négatives : elles sont donc déduites à la fois des recettes courantes et des dépenses courantes.

Source : *Mémoire statistique* soumis par la Belgique à l'OCDE.

Tableau F Production industrielle

	Unité	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Production industrielle	1970 = 100	88	97	100	103	109	116	120	109	118	118	120	126
Industries extractives		120	110	100	99	95	80	75	69	68	64	58	53
Industries manufacturières		86	96	100	103	110	118	123	111	121	121	124	130
Métallurgie de base		91	100	100	97	107	116	122	90	100	97	106	114
Transformation des métaux		81	94	100	98	102	110	118	113	123	124	127	133
Machines non électriques		82	95	100	95	100	112	123	121	122	121	121	
Matériel de transport		77	95	100	110	118	124	115	123	140	152	165	183
Alimentation, boissons et tabacs		90	95	100	104	107	117	121	119	122	125	126	130
Textiles, habillement et cuir		93	100	100	106	110	108	105	93	99	88	86	90
Chimie et caoutchouc		84	96	100	109	122	137	142	121	138	146	150	163
Electricité et gaz		88	96	100	109	121	132	137	133	151	151	162	167
Construction		83	87	100	100	99	93	99	97	95	93	87	70

Sources : Institut National de Statistique. *Bulletin de statistique* ; OCDE. *Indicateurs des activités industrielles*.

Tableau G **Emploi, marché du travail, salaires**

		1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
EMPLOI												
Population active civile	Milliers ¹	3 771	3 735	3 770	3 781	3 834	3 895	3 916	3 942	3 968	3 990	4 010
Population occupée ²	Milliers ¹	3 683	3 666	3 703	3 697	3 746	3 801	3 748	3 718	3 711	3 711	3 721
Main-d'œuvre salariée occupée ²	Milliers ¹	2 897	2 973	3 034	3 046	3 104	3 167	3 118	3 094	3 091	3 090	3 128
Durée moyenne hebdomadaire du travail dans l'industrie manufacturière et la construction, en octobre	Heures	39.5	38.2	37.9	37.2	36.0	34.6	33.1	33.8	33.0	33.2	33.6
MARCHÉ DU TRAVAIL												
Chômeurs complets indemnisés	Milliers	85.3	71.3	70.9	86.8	91.7	104.7	177.4	228.5	264.3	282.2	294.4
Chômeurs partiels indemnisés	Milliers	37.7	33.7	39.6	36.6	34.3	42.0	82.5	58.5	69.0	69.4	45.0
Offres d'emploi non satisfaites	Milliers	11.6	23.9	13.4	8.5	14.2	13.5	4.1	4.1	3.4	4.2	5.7
SALAIRES												
Taux horaires des salaires ouvriers	1970 = 100											
Toutes activités		91	100	111	126	146	177	211	236	260	276	295
dont : Industries manufacturières		92	100	111	126	147	178	210	235	257	272	289
Gains horaires	1975 = 100											
Industries, total		41	46	52	60	69	86	100	111	122	129	139
Industries extractives		37	46	51	58	67	82	100	109	119	126	133
Industries manufacturières		41	46	52	61	69	87	100	111	121	128	138
Construction		41	47	51	60	68	86	100	114	127	134	145

1 Données au 30 juin.

2 Y compris les stagiaires en formation professionnelle.

Sources : Institut National de Statistique. *Bulletin de statistique* ; Banque Nationale de Belgique. *Bulletin d'information et de documentation* ; Ministère de l'Emploi et du Travail. *Revue du Travail* ; OCDE. *Statistiques de la population active*.

Tableau H Répartition géographique du commerce extérieur
Millions de \$ des EU

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
EXPORTATIONS, fob											
Monde	10 069	11 595	12 301	15 995	22 412	28 263	28 809	32 843	37 488	44 813	56 214
OCDE	9 011	10 305	10 959	14 298	19 870	24 287	24 287	28 419	31 811	37 785	48 397
CEE	7 339	8 506	9 009	11 839	16 368	19 759	20 298	24 203	26 708	32 080	40 897
France	2 113	2 299	2 499	3 254	4 657	5 648	5 501	6 897	7 163	8 534	10 783
Pays-Bas	1 947	2 251	2 333	2 989	3 989	4 857	4 932	5 572	6 296	7 365	9 080
Allemagne	2 303	2 854	3 070	3 992	5 288	6 073	6 414	7 628	8 414	10 243	12 661
Italie	432	546	538	729	1 082	1 265	1 151	1 557	1 642	2 052	2 985
Royaume-Uni	402	419	443	699	1 038	1 524	1 857	1 985	2 567	3 233	4 535
Etats-Unis	695	696	834	962	1 258	1 586	-1 175	1 167	1 571	1 850	2 103
Autres OCDE	977	1 103	1 116	1 497	2 244	2 942	2 814	3 049	3 532	3 855	5 397
Non-OCDE	993	1 226	1 280	1 616	2 447	3 796	4 267	4 182	5 374	6 679	7 471
Pays à économie planifiée	164	194	190	275	539	886	917	845	817	1 088	3 227
Autres pays développés	38	51	56	54	91	150	148	114	134	146	172
Pays en voie de développement	791	981	1 034	1 287	1 817	2 761	3 202	3 223	4 423	5 445	6 072
Non spécifiés	65	60	62	81	96	180	255	242	303	349	346
IMPORTATIONS, caf											
Monde	9 984	11 353	12 675	15 499	21 935	29 697	30 707	35 355	40 249	48 361	60 354
OCDE	8 159	9 401	10 749	13 240	18 616	24 095	25 560	29 249	33 035	40 424	50 187
CEE	6 600	7 409	8 839	11 059	15 496	19 562	20 635	23 871	27 189	33 363	40 585
France	1 589	1 945	2 289	3 005	4 132	5 131	5 366	5 759	6 411	7 944	9 494
Pays-Bas	1 425	1 661	2 038	2 555	3 472	4 801	5 163	6 093	6 750	7 797	10 015
Allemagne	2 136	2 649	3 159	3 760	5 467	6 593	6 766	7 979	8 956	11 157	13 274
Italie	402	428	507	644	828	1 115	1 197	1 351	1 599	1 945	2 451
Royaume-Uni	694	657	785	988	1 436	1 719	1 900	2 387	3 134	4 067	4 807
Etats-Unis	764	998	818	854	1 237	1 929	1 949	2 170	2 427	2 796	3 986
Autres OCDE	795	994	1 092	1 327	1 883	2 604	2 976	3 208	3 419	4 265	5 616
Non-OCDE	1 822	1 950	1 911	2 254	3 322	5 588	5 135	6 088	7 192	7 905	10 127
Pays à économie planifiée	170	189	237	292	436	627	669	646	762	871	1 141
Autres pays développés	97	83	102	132	198	252	226	249	296	331	423
Pays en voie de développement	1 554	1 678	1 571	1 829	2 688	4 709	4 239	5 193	6 134	6 703	8 554
Non spécifiés	3	2	15	5	3	14	12	18	21	32	40

Source : OCDE. Statistiques du commerce extérieur. Série A.

Tableau I Répartition par produit du commerce extérieur

Millions de \$ des EU

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
EXPORTATIONS, fob											
Sections CTCI											
0 Produits alimentaires et animaux vivants	723	875	1 041	1 393	1 912	2 148	2 533	2 756	3 221	3 777	4 594
1 Boissons et tabacs	56	58	61	88	143	172	202	205	232	292	356
2 Matières brutes non comestibles, à l'exception des carburants	481	500	442	563	819	977	836	1 015	1 186	1 325	1 586
3 Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	332	310	333	466	635	935	1 390	1 572	2 014	1 952	3 580
4 Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	27	37	47	50	80	54	153	138	156	196	231
5 Produits chimiques	809	985	1 179	1 564	2 313	3 649	3 460	4 026	4 620	5 701	6 644
6 Autres produits manufacturés classés principalement d'après la matière première	4 629	5 225	5 235	6 554	9 324	11 893	10 316	11 421	12 784	15 824	19 246
7 Machines et matériel de transport	2 047	2 467	2 754	3 708	4 782	5 292	6 713	8 081	9 097	10 899	12 930
8 Articles manufacturés divers	796	930	1 117	1 402	1 867	2 196	2 314	2 509	2 837	3 224	3 754
Total	10 069	11 595	12 301	15 995	22 412	28 263	28 809	32 843	37 488	44 813	56 214
IMPORTATIONS, caf											
Sections CTCI											
0 Produits alimentaires et animaux vivants	1 036	1 218	1 384	1 682	2 351	2 625	3 121	3 678	4 293	5 015	5 919
1 Boissons et tabacs	123	139	170	225	301	332	412	432	513	624	769
2 Matières brutes non comestibles, à l'exception des carburants	1 248	1 336	1 266	1 447	2 114	2 936	2 488	2 855	2 819	3 212	4 296
3 Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	893	1 035	1 226	1 567	1 891	4 209	4 329	4 980	5 637	6 007	8 580
4 Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	54	80	93	100	137	235	192	186	230	256	351
5 Produits chimiques	725	827	983	1 213	1 664	2 754	2 523	3 008	3 359	4 267	5 376
6 Autres produits manufacturés classés principalement d'après la matière première	2 694	2 886	3 148	3 636	5 472	7 100	6 345	7 638	8 985	11 172	13 585
7 Machines et matériel de transport	2 451	2 974	3 528	4 359	5 938	6 667	7 850	8 950	10 201	12 570	14 740
8 Articles manufacturés divers	752	851	1 074	1 345	1 869	2 345	2 673	3 082	3 746	4 518	5 423
Total	9 984	11 353	12 675	15 499	21 935	29 697	30 707	35 355	40 249	48 361	60 354

Source : OCDE, Statistiques du commerce extérieur, Série B.

Tableau J **Balance des paiements de l'UEBL**
Millions de dollars¹

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Exportations, fob ²	10 676	13 538	19 228	25 415	24 967	27 721	34 358	41 067	52 973
Importations, fob ²	9 970	12 267	17 902	24 793	24 897	28 386	35 722	42 349	55 839
Balance commerciale	706	1 271	1 327	621	71	-666	-1 364	-1 283	-2 866
Services, net	167	309	226	400	764	1 116	1 278	952	348
Balance des biens et services	873	1 580	1 552	1 021	834	451	-86	-330	-2 518
Transferts privés, net	43	34	62	15	-82	-166	-181	-181	-334
Transferts publics, net	-208	-234	-372	-390	-503	-326	-458	-467	-546
Balance des opérations courantes	709	1 380	1 242	647	250	-41	-725	-978	-3 398
Capitaux à long terme (à l'exclusion des transactions spéciales)	-533	-863	-654	-87	-247	148	-276	-473	126
a) privés	-414	-741	-580	-10	-117	241	-240	-340	252
b) publics	-119	-123	-74	-77	-130	-93	-36	-133	-126
Balance de base	176	517	588	560	3	107	-1 001	-1 451	-3 272
Capitaux privés non-monnaïres à court terme	19	-459	-272	-339	141	-1 002	-692	-828	-1 156
Capitaux publics non-monnaïres à court terme	-107	-120	-38	-23	16	13	31	533	273
Erreurs et omissions	-12	-11	175	95	304	114	312	346	-341
Balance des mouvements non-monnaïres	74	-72	452	292	465	-769	-1 350	-1 400	-4 496

¹ Taux de change : 1971 : 1 \$ = 48.6 FB ; 1972 : 1 \$ = 44.8 FB ; 1973 : 1 \$ = 38.94 FB ; 1974 : 1 \$ = 38.96 FB ; 1975 : 1 \$ = 36.8 FB ; 1976 : 1 \$ = 38.6097 FB ; 1977 : 1 \$ = 35.8426 FB ; 1978 : 1 \$ = 31.5 FB ; 1979 : 1 \$ = 29.313 FB.

² Y compris les opérations de courtage sur marchandises et les exportations d'or non monétaires.
Source : OCDE, Secrétariat.

Tableau K Luxembourg - Dépenses et production
Milliards de Francs

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
<i>Aux prix courants</i>											
Consommation privée	25.2	27.7	30.7	33.7	37.3	43.0	49.8	56.2	60.9	64.9	71.1
Consommation publique	4.8	5.4	6.1	6.9	8.1	10.0	12.2	13.7	15.2	16.5	18.8
Formation brute de capital fixe	10.3	12.7	15.9	17.6	20.9	23.0	24.0	24.3	25.7	28.8	32.2
Variation des stocks	0.2	2.0	2.1	1.6	1.6	3.3	1.8	4.7	-0.2	1.8	-2.3
DÉPENSE NATIONALE	40.5	47.8	54.8	59.8	67.9	79.3	87.8	98.9	101.6	112.0	119.8
Exportations de biens et services	38.0	46.3	46.5	48.9	64.8	87.2	71.9	78.5	80.0	86.2	102.9
Importations de biens et services	31.3	40.0	45.4	46.4	56.3	73.4	73.3	79.0	81.1	88.9	101.5
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AUX PRIX DU MARCHÉ	47.2	54.1	55.9	62.3	76.4	93.1	86.3	98.5	100.4	109.2	121.1
Solde des revenus de facteurs	1.5	1.4	2.2	4.6	8.2	11.3	16.6	19.6	24.6	28.1	33.9
PRODUIT NATIONAL BRUT AUX PRIX DU MARCHÉ	48.7	55.5	58.1	66.9	84.6	104.4	102.9	118.1	125.0	137.3	155.0
<i>Aux prix de 1975</i>											
Consommation privée	36.7	38.8	41.1	42.9	45.2	47.4	49.8	51.3	52.6	54.1	56.1
Consommation publique	9.3	9.6	9.9	10.3	10.8	11.3	12.2	12.4	12.7	13.0	13.6
Formation brute de capital fixe	18.4	20.1	23.2	24.6	27.3	25.9	24.0	22.8	23.2	25.1	26.2
Variation des stocks	0.5	1.7	2.3	1.6	1.6	2.5	1.8	1.9	-0.6	1.2	-2.2
DÉPENSE NATIONALE	64.8	70.2	76.5	79.4	84.8	87.2	87.8	88.4	87.9	93.4	93.8
Exportations de biens et services	59.4	64.0	66.2	68.9	78.9	86.1	71.9	73.3	73.7	76.4	83.6
Importations de biens et services	54.0	61.9	67.2	68.4	75.8	81.2	73.3	74.5	74.0	78.5	82.7
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AUX PRIX DU MARCHÉ	70.2	72.3	75.6	79.9	88.0	92.1	86.3	87.2	87.6	91.4	94.7

NOTE Par suite des arrondis, la somme des composantes ne correspond pas nécessairement au total.
Source : *Mémoire statistique* soumis par le Luxembourg à l'OCDE.

Tableau L Luxembourg - Population active

Milliers

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Population active (A + B) ¹	144.1	147.9	150.7	154.6	157.4	156.6	157.1	157.8	159.3
A Chômeurs	-	-	-	0.1	0.3	0.5	0.8	1.2	1.1
B Emploi total	144.1	147.9	150.7	154.5	157.1	156.1	156.3	156.6	158.2
a) Indépendants et aides familiaux	27.2	26.6	26.0	25.0	24.6	23.9	23.2	23.0	22.6
Agriculture	11.9	11.4	10.9	10.0	9.6	9.2	8.9	8.7	8.5
Autres	15.3	15.2	15.1	15.0	15.0	14.7	14.3	14.3	14.1
b) Salariés	116.9	121.3	124.7	129.5	132.5	132.2	133.1	133.6	135.6
Agriculture	1.0	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
Industrie	47.0	47.9	49.2	50.7	49.8	48.5	47.1	44.8	43.8
Construction	13.9	14.1	14.5	16.2	16.1	14.7	14.2	14.1	15.2
Services	41.5	44.4	45.7	46.9	50.5	52.5	55.0	57.6	59.0
Administrations publiques	13.5	14.0	14.4	14.9	15.3	15.7	16.0	16.3	16.8
Taux de chômage ²	-	-	-	0.1	0.2	0.3	0.5	0.8	0.7

1 Concept intérieur (y compris frontaliers, net).

2 Chômeurs par rapport à la population active.

Source : STATEC.

STATISTIQUES DE BASE :
COMPARAISONS INTERNATIONALES

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

Période de référence			Unités		Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Yugoslavie ¹
POPULATION	Mi-1979	Milliers	14 417	7 503	9 849	23 691	5 117	4 764	53 478	61 359	9 450	226	3 370	56 888 ²	115 880	364	14 030	3 124	4 074	9 867	37 108	8 296	6 348	44 089	55 946	220 584	22 160		
	»	Nombre	2	89	323	2	119	16	97	247	72	2	48	189	307	141	415	12	13	107	74	18	154	56	229	24	87		
	Mi-1969 à Mi-1979	%	1.6	0.1	0.2	1.2	0.4	0.3	0.6	0.2	0.7	1.1	1.4	0.7	1.3	0.7	0.9	1.2	0.6	0.8	1.1	0.4	0.2	2.5	0.1	0.9	0.9		
EMPLOI	1979	Milliers	6 064	3 051	3 754	10 369	2 498	2 124	21 114	25 017	3 312	(101)	1 130	20 287	54 790	158	4 617	(1 261)	1 872	3 852	11 706	4 180	2 962	14 806	24 711	96 945	9 324 ³		
	»	% du total	6.5	10.7	3.2	5.7	8.3	11.8	9.0	6.2	30.8	(13.3)	19.7	14.8	11.2	5.9	6.0	(10.2)	8.6	30.6	19.4	5.8	7.4	61.3	2.6	3.6	35.8		
	»	»	31.3	40.5	35.5	28.9	30.0	34.4	36.3	44.9	30.0	(37.7)	32.3	37.7	34.9	39.0	32.1	(33.7)	30.1	35.0	36.4	32.5	39.3	16.2	39.0	31.4	22.5		
	»	»	62.2	48.8	61.3	65.4	61.7	53.8	54.7	48.9	39.2	(49.0)	48.0	47.5	53.9	55.1	61.9	(56.1)	61.3	34.4	44.2	61.7	53.3	22.5	58.4	65.0	41.7		
PIB aux prix du marché	1979	Milliards de dollars des É-U ¹¹	120.7	68.4	108.3	227.0	66.2	41.4	571.3	763.9	38.4	2.5	14.8	323.6	1 010.6	4.2	149.0	21.2	46.3	20.4	197.0	106.4	95.0	68.9	400.9	2 349.9	61.2 ⁵		
	1974 à 1979	%	2.6	2.9	1.9	3.2	2.7	2.1	3.0	2.8	5.2	3.3	3.6	2.3	5.0	0.3	2.2	0.6	4.5	3.0	2.2	1.4	-0.8	5.0	1.8	3.3	5.8		
	1979	Dollars des É-U ¹¹	8 370	9 120	11 000	9 580	12 940	8 690	10 680	12 450	4 060	10 980	4 390	5 690	8 720	11 640	10 620	6 790	11 360	2 070	5 310	12 820	14 970	1 560	7 170	10 650	2 760		
FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE	1978	% du PIB	22.7 ¹⁰	26.3	21.2	22.2	22.3	23.3	21.5	21.5	23.8 ⁸	25.5	26.7	18.8	30.2	25.8	21.2	20.5 ⁹	31.1	20.7	18.4	19.3	21.1	20.5	18.1	18.1	35.6		
	»	»	10.0	9.7	6.5	7.6	7.4	7.8	9.1	8.9	8.1	6.8	(12.4)	7.8	10.9	9.2 ²²	8.2	..	11.0	7.0	..	7.2	7.0	..	9.2	7.3	..		
	»	»	4.0	16.5	7.3	5.7	7.5	7.0	6.9	6.0	8.4	5.8	..	5.0	7.3	6.6 ²²	5.9	..	5.1	3.6	..	5.0	..	3.8	3.2	5.0	..		
	1973 à 1978	%	0.4	1.7	2.1	2.2	-1.8	-3.1	0.4	0.0	-2.1	0.4	2.0	-1.7	1.2	-1.8	0.4	..	2.7	-2.9	-0.8	-1.5	-4.7	5.7	-0.7	0.5	9.8		
TAUX D'ÉPARGNE GLOBALE ¹²	1978	% du PNB	23.1 ¹⁰	26.7	20.3	20.6	19.0	23.9	23.7	25.1	21.1	26.6	17.7	22.2	32.6	36.2	22.5	24.3	25.1	11.5	20.8	17.4	26.8	19.8	21.1	18.5	17.3		
ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS	1978	% du PIB	16.8 ¹⁰	17.8	17.9	20.5	23.7	19.0	15.1	20.0	16.0	11.6	18.3	16.4	9.6	15.5	18.3	16.3	18.5	14.7	10.5	28.9	12.9	12.7	20.3	18.2	25.1		
	»	»	10.6 ¹⁰	19.1	22.5	12.6	16.3	16.1	25.6	19.6	12.3	17.0	11.1	29.3 ²²	31.7	..	25.9	9.1	12.7 ²²	29.2	15.4	10.5	15.5	11.2	..		
	»	»	31.9 ¹⁰	44.5	42.7	35.8	49.0	40.2	42.3	43.3	30.2	37.0	24.3	37.9	54.4	..	52.1	27.1	26.6 ²²	60.3	34.0	25.9	38.8	32.6	44.0		
APPORTS NETS D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT	1979	% du PNB	0.5	0.2	0.6	0.5	0.8	0.2	0.6	0.4	0.1	0.3	..	0.9	0.3	0.9	0.9	0.2	..	0.5	0.2	..		
INDICATEURS DU NIVEAU DE VIE	1979	Dollars des É-U ¹¹	5 050	5 090	6 920	5 360	7 280	4 810	6 620	6 810	2 610	6 700	2 760	3 480	5 100	6 510	6 330	4 060	5 560	1 500	3 650	6 770	9 560	1 120	4 320	6 860	88		
	1977	Nombre	392	248	292	389 ¹⁴	271	227	314	326	66	315	180	289	173	398	277	385	273	107 ¹⁴	161	350 ¹⁴	307	11 ¹⁴	255 ¹⁴	505 ¹⁴	71		
	1977	»	404	325	315	618	493	429	329	374	250	429	161	285	424	523	418	533	386	120	261	717	657	28 ¹⁴	415	744	161 ¹⁴		
	1977	»	351 ¹⁴	247 ¹⁸	286	428 ¹⁴	338	363 ¹⁴	274 ¹⁴	308	127 ¹⁴	214 ¹⁴	193	224	239 ²⁰	293 ¹⁴	279	259 ¹⁴	270 ¹⁴	76 ¹⁴	185 ¹⁴	363 ¹⁴	285 ¹⁴	44 ¹⁴	324	571 ²⁰	161 ¹⁴		
	1976	»	1.4 ¹³	2.3	2.0	1.7	1.9	1.5	2.0	2.1	1.7 ¹⁸	1.2	2.2	1.2	1.1	1.7	1.3 ¹⁴	1.8	1.2	1.2	1.8	1.7 ²⁰	1.9	0.6	1.3	1.6	1.4		
	1977	% du groupe d'âge	45.0	32.0	61.3 ²⁰	64.9	57.4	60.8 ²⁰	54.6	41.5	45.4 ²⁰	..	50.0 ¹⁴	43.9 ¹⁴	70.9	33.5 ²⁰	62.7	44.8	63.6	33.4 ¹⁴	35.5 ¹⁴	56.3 ¹⁴	70.1	12.7 ²⁰	44.6 ²⁰	73.7	..		
	1978	Nombre	14.3	16.9	14.0	14.3	8.9	12.0	11.4	15.5	20.3	10.1	15.7	17.6	8.9	10.6	9.5	13.9	10.5	38.9 ¹⁴	15.6	8.0	10.7 ¹⁴	..	14.0	14.0	36.7 ¹⁴		
	1974 à 1979	%	11.9	8.5	10.9	11.2	12.7	12.9	14.0	6.5	23.6	36.7	17.7	22.0	9.1	..	7.8	14.8	11.4	20.1	26.5 ²¹	11.1	3.2	27.5 ²³	16.6	8.6	19.6		
1979	%	11.5	5.7	7.5	8.9	9.8	11.9	10.1	4.2	14.1	40.0	14.5	15.8	7.3	6.9	6.7	14.3	8.5	20.0	18.9	9.7	2.9	36.6	15.5	8.1	16.7			
COMMERCE EXTÉRIEUR	1979	Millions de dollars des É-U ¹¹	18 636	15 432	55 428 ⁷	55 932	14 616	11 148	97 980	171 516	3 852	792	7 164	72 120	103 032	—	63 624	4 709	13 452	3 480	18 192	27 528	26 472	2 472	90 816	181 800	6 240		
	»	%	15.4	22.6	51.2	24.6	22.1	26.9	17.2	22.5	10.0	31.7	48.4	22.3	10.2	—	42.7	22.2	29.1	17.1	9.2	25.9	27.9	3.6	22.7	7.7	10.2		
	1974 à 1979	%	4.7	6.5	3.5	4.9	4.1	4.5	5.1	3.0	8.4	10.6	9.7	8.1	5.9	—	3.6	5.1	8.5	6.8	10.3 ²¹	0.0	4.2	-2.7	4.4	4.1	3.8		
	1979	Millions de dollars des É-U ¹¹	16 536	20 184	60 348 ⁷	53 520	18 456	11 304	106 872	157 752	9 624	828	9 864	77 808	110 672	—	67 212	4 566	13 728	6 540	25 380	28 536	29 304	5 688	102 828	207 132	12 360		
	1974 à 1979	%	13.7	29.5	55.7	23.6	27.9	27.3	18.7	20.7	25.1	33.1	66.6	24.0	11.0	—	45.1	21.5	29.7	32.1	12.9	26.8	30.8	8.3	25.6	8.8	20.2		
1974 à 1979	%	1.7	6.6	3.2	3.2	3.6	-0.2	5.8	7.0	4.9	0.7	8.4	4.7	3.1	—	4.4	-3.2	2.3	0.8	0.5 ²¹	0.2	4.4	-2.8	3.6	5.8	2.1			
RÉSERVES OFFICIELLES TOTALES ²⁴	Fin 1979	Millions de dollars des É-U	1 790	5 048	6 991 ⁷	3 887	3 312	1 586	21 357	56 940	1 126	165	2 230	21 239	20 327	—	9 619	453	4 269	1 962	13 898	3 583	20 275	941	20 694	19 956	1 336		
	En 1979	%	10.8	25.0	11.6	7.3	17.9	14.0	20.0	36.1	11.7	19.9	22.6	27.3	18.4	—	14.3	9.9	31.1	30.0	54.8	12.6	69.2	16.5	20.1	9.6	10.8		

1 En provenance, pour partie, de sources nationales.
 2 Population résidente totale.
 3 Secteur privé et socialisé.
 4 Suivant la définition retenue dans les Statistiques de main-d'œuvre de l'OCDE : industrie extractive, industrie manufacturière, construction et services publics (électricité, gaz et eau).
 5 Produit social.
 6 A prix constants.
 7 Y compris le Luxembourg.

8 Non compris les bateaux opérant outre-mer.
 9 Année fiscale commençant le 1^{er} avril.
 10 Exercice allant jusqu'au 30 juin.
 11 Aux prix et taux de change courants.
 12 $\frac{\text{PNB} - (\text{Cons. priv.} + \text{Cons. pub.})}{\text{PNB}} \times 100$.
 13 1972.
 14 1976.

15 Jeunes de 15 à 19 ans.
 16 1974.
 17 Nombre de morts dans la première année pour 1 000 naissances vivantes.
 18 En raison de différences dans les champs de couverture, les chiffres ne sont pas strictement comparables.
 19 1973.
 20 1975.
 21 1973 à 1978.
 22 1977.
 23 1972 à 1977.

24 L'or compris dans les réserves est évalué à 35 DTS l'once (voir FMI, Statistiques financières internationales, série « Réserves totales »).

NOTE Les chiffres entre parenthèses représentent des estimations du Secrétariat de l'OCDE.

Sources : Pour tous les sujets et tous les pays : OCDE : Statistiques de la population active, Principaux indicateurs économiques, Comptes nationaux, l'« Observateur », Statistiques du commerce extérieur (série A); Office statistique des Communautés européennes, Statistiques de base de la Communauté; FMI, Statistiques financières internationales; NU, Annuaire statistique.

OECD SALES AGENTS DÉPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DE L'OCDE

ARGENTINA - ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L., Florida 165, 4° Piso (Galería Guemes)
1333 BUENOS AIRES, Tel. 33.1787.2391 y 30.7122

AUSTRALIA - AUSTRALIE

Australia and New Zealand Book Company Pty, Ltd.,
10 Aquatic Drive, Frenchs Forest, N.S.W. 2086
P.O. Box 459, BROOKVALE, N.S.W. 2100

AUSTRIA - AUTRICHE

OECD Publications and Information Center
4 Simrockstrasse 5300 BONN. Tel. (0228) 21.60.45
Local Agent/Agent local:
Gerold and Co., Graben 31, WIEN 1. Tel. 52.22.35

BELGIUM - BELGIQUE

LCLS
35, avenue de Stalingrad, 1000 BRUXELLES. Tel. 02.512.89.74

BRAZIL - BRÉSIL

Mestre Jou S.A., Rua Guaipa 518,
Caixa Postal 24090, 05089 SAO PAULO 10. Tel. 261.1920
Rua Senador Dantas 19 s/205-6, RIO DE JANEIRO GB.
Tel. 232.07.32

CANADA

Renouf Publishing Company Limited,
2182 St. Catherine Street West,
MONTREAL, Quebec H3H 1M7. Tel. (514)937.3519
522 West Hastings,
VANCOUVER, B.C. V6B 1L6. Tel. (604) 687.3320

DENMARK - DANEMARK

Munksgaard Export and Subscription Service
35, Nørre Søgade
DK 1370 KØBENHAVN K. Tel. +45.1.12.85.70

FINLAND - FINLANDE

Akatseminen Kirjakauppa
Keskuskatu 1, 00100 HÉLSINKI 10. Tel. 65.11.22

FRANCE

Bureau des Publications de l'OCDE,
2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16. Tel. (1) 524.81.67
Principal correspondant:
13602 AIX-EN-PROVENCE: Librairie de l'Université.
Tel. 26.18.08

GERMANY - ALLEMAGNE

OECD Publications and Information Center
4 Simrockstrasse 5300 BONN Tel. (0228) 21.60.45

GREECE - GRÈCE

Librairie Kauffmann, 28 rue du Stade,
ATHÈNES 132. Tel. 322.21.60

HONG-KONG

Government Information Services,
Sales and Publications Office, Baskerville House, 2nd floor,
13 Duddell Street, Central. Tel. 5.214375

ICELAND - ISLANDE

Snaebjörn Jónsson and Co., h.f.,
Hafnarstraeti 4 and 9, P.O.B. 1131, REYKJAVIK.
Tel. 13133/14281/11936

INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co.:
NEW DELHI, Scindia House. Tel. 45896
CALCUTTA, 17 Park Street. Tel. 240832

INDONESIA - INDONÉSIE

PDIN-LIPI, P.O. Box 3065/JKT., JAKARTA, Tel. 583467

IRELAND - IRLANDE

TDC Publishers - Library Suppliers
12 North Frederick Street, DUBLIN 1 Tel. 744835-749677

ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni:
Via Lamarmora 45, 50121 FIRENZE. Tel. 579751
Via Bartolini 29, 20155 MILANO. Tel. 365083

Sub-depositari:

Editrice e Libreria Herder,
Piazza Montecitorio 120, 00 186 ROMA. Tel. 6794628
Libreria Hoepli, Via Hoepli 5, 20121 MILANO. Tel. 865446
Libreria Lattes, Via Garibaldi 3, 10122 TORINO. Tel. 519274
La diffusione delle edizioni OCSE è inoltre assicurata dalle migliori
librerie nelle città più importanti.

JAPAN - JAPON

OECD Publications and Information Center,
Landside Akasaka Bldg., 2-3-4 Akasaka,
Minato-ku, TOKYO 107 Tel. 586.2016

KOREA - CORÉE

Pan Korea Book Corporation,
P.O. Box n° 101 Kwangwhamun, SÉOUL. Tel. 72.7369

LEBANON - LIBAN

Documenta Scientifica/Redico,
Edison Building, Bliss Street, P.O. Box 5641, BEIRUT.
Tel. 354429 - 344425

MALAYSIA - MALAISIE

and/et SINGAPORE - SINGAPOUR
University of Malaysia Co-operative Bookshop Ltd.
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru
KUALA LUMPUR. Tel. 51425, 54058, 54361

THE NETHERLANDS - PAYS-BAS

Staatsuitgeverij
Verzendsboekhandel Chr. Plantijnstraat
S-GRAVENAGE. Tel. nr. 070.789911
Voor bestellingen: Tel. 070.789208

NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZÉLANDE

Publications Section,
Government Printing Office,
WELLINGTON: Walter Street. Tel. 847.679
Mulgrave Street, Private Bag. Tel. 737.320
World Trade Building, Cubacade, Cuba Street. Tel. 849.572
AUCKLAND: Hannaford Burton Building,
Rutland Street, Private Bag. Tel. 32.919
CHRISTCHURCH: 159 Hereford Street, Private Bag. Tel. 797.142
HAMILTON: Alexandra Street, P.O. Box 857. Tel. 80.103
DUNEDIN: T & G Building, Princes Street, P.O. Box 1104.
Tel. 778.294

NORWAY - NORVÈGE

J.G. TANUM A/S Karl Johansgate 43
P.O. Box 1177 Sentrum OSLO 1. Tel. (02) 80.12.60

PAKISTAN

Mirza Book Agency, 65 Shahrah Quaid-E-Azam, LAHORE 3.
Tel. 66839

PHILIPPINES

National Book Store, Inc.
Library Services Division, P.O. Box 1934, MANILA.
Tel. Nos. 49.43.06 to 09, 40.53.45, 49.45.12

PORTUGAL

Livraria Portugal, Rua do Carmo 70-74,
1117 LISBOA CODEX. Tel. 360582/3

SPAIN - ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros, S.A.
Castello 37, Apartado 1223, MADRID-1. Tel. 275.46.55
Libreria Bastinos, Pelayo 52, BARCELONA 1. Tel. 222.06.00

SWEDEN - SUÈDE

AB CE Fritzes Kungl Hovbokhandel,
Box 16 356, S 103 27 STH, Regeringsgatan 12,
DS STOCKHOLM. Tel. 08/23.89.00

SWITZERLAND - SUISSE

OECD Publications and Information Center
4 Simrockstrasse 5300 BONN. Tel. (0228) 21.60.45
Local Agents/Agents locaux
Librairie Payot, 6 rue Grenus, 1211 GENEVE 11. Tel. 022.31.89.50
Freihof A.G., Weinbergstr. 109, CH-8006 ZÜRICH.
Tel. 01.3624282

TAIWAN - FORMOSE

National Book Company,
84-5 Sing Sung South Rd, Sec. 3, TAIPEI 107. Tel. 321.0698

THAILAND - THAÏLANDE

Suksit Siam Co., Ltd., 1715 Rama IV Rd,
Samyan, BANGKOK 5. Tel. 2511630

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office, P.O.B. 569,
LONDON SE1 9NH. Tel. 01.928.6977, Ext. 410 or
49 High Holborn, LONDON WC1V 6 HB (personal callers)
Branches at: EDINBURGH, BIRMINGHAM, BRISTOL,
MANCHESTER, CARDIFF, BELFAST.

UNITED STATES OF AMERICA - ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Center, Suite 1207,
1750 Pennsylvania Ave., N.W. WASHINGTON D.C. 20006.
Tel. (202) 724.1857

VENEZUELA

Libreria del Este, Avda. F. Miranda 52, Edificio Galipan,
CARACAS 106. Tel. 32.23.01/33.26.04/33.24.73

YUGOSLAVIA - YOUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27, P.O.B. 36, BEOGRAD.
Tel. 621.992

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire peuvent être adressées à :
OCDE, Bureau des Publications, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.

Orders and inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to:
OECD, Publications Office, 2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.

PUBLICATIONS DE L'OCDE

**2, rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16**

N° 41830

**(350 UQ 10 81 29 2) ISBN 92-64-22165-4
ISSN 0304-3363**



IMPRIMÉ EN FRANCE

OCDE

Département des Affaires Économiques et Statistiques

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ANNUELLES
*Études détaillées du développement économique
dans chaque pays de l'OCDE*

Abonnement F 240,00 £ 26.60 US \$ 60.00

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

*En juillet et décembre les PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES
DE L'OCDE donnent un aperçu général de l'évolution économique
récente dans la zone OCDE et évaluent les perspectives
au moyen d'un ensemble de prévisions quantitatives.
En supplément, cette publication contient fréquemment
des études spéciales destinées à faciliter
l'interprétation des tendances économiques.*